

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA SEMAINE COMMERCIALE

Salle de Lecture
Parlement.
29 juin 4

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 11

QUÉBEC, VENDREDI, 26 OCTOBRE 1894

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIO BARTHE, Rédacteur-en-chef.

L. E. THOMPSON, Administrateur.

ALLUMETTES
H D D Y

Telegraph,
Telephone,
Tiger,
Parlor

ALLUMETTES —
QUI ONT DU RENOM

CE VIEIL ARTICLE
TOUJOURS SUR

Fabrication et Consommation
Quotidienne
28,800,000

ENCRE
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE
Fabriquées par
G. TOIRAY-MAURIN



L'AZULINE—Encre bleu-noir. D'une très jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait.

LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.

LE XIXe SIÈCLE—Encre triplonire, malléable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics. Encre carminée, Encre à marquer la lingerie, Encres métalliques, Colles liq. Ides, Cires, Pains à cacheter. Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND & FILS,
MONTREAL et QUÉBEC
Sole agents au Canada.

J. Geo. Bussières, Architecte
et solliciteur pour brevets d'invention.
Dessins pour reproduction sur journaux (Zincographie)

No. 60, COTE LA MONTAGNE.

REMARQUEZ BIEN —

Nett 30 jours
Nous offrons **CLAQUES** pour femme, **Unies, 28½ CENTS**
Sandale et Croquet à
Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE
QUÉBEC.

LA MAISON
CERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-MAN, MASON & RISCH, BELL, etc. Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses.

Coffres de Sureté,

Etc., Etc.



Entrepot
DES

HUILES

Huile Astrale, Huile Water White, Huile de charbon, Huiles à machine et cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS BAS PRIX.

AUSSI—LAMPES, LUSTRES, LANTERNES, APPAREILS DE LAMPE, VERRERIES, ARGENTERIES, POTERIES et GRANITE.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie

QUEBEC.

Thés || Nouvelle Récolte

Reçu directement du Japon par steamer **EMPERESS OF CHINA** et de Chine par le str **EMPERESS OF INDIA**, un assortiment considérable dans tous les prix et qualités. Aussi: par le Btu **RAPID**:

SUCRE DE CANNES des Iles des Barbades

Naz. Turcotte & Cie

54, 56 et 58 rue Dalhousie, Québec

M^CCALL, SHEHYN & C^{IE}



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

Constantement en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

Aussi—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Nous offrons au commerce pour livraison immédiate :

Raisins Valence (*Qualité de Choix*)

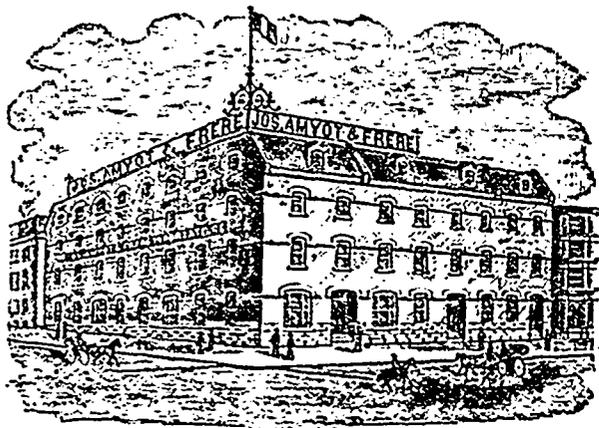
RECOLTE NOUVELLE—Aussi un assortiment considérable de
CONSERVES ALIMENTAIRES de 12 différentes
marques

Ecrivez pour prix et échantillons.

Laporte, Martin & C^{ie} | EPICIERS
en gros
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes



Bibliothèques
En gros seulement

Bibliothèques
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

Pour les Claques et Pardessus, MM. les marchands de la campagne, écrivez
pour avoir nos prix et conditions avant de placer vos commandes
Les commandes par lettre auront une attention toute spéciale.

F. Kirouac & Fils

**FARINES,
POISSONS
et HUILES**

QUEBEC.

GEORGE DEMERS
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

AUX
ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trou-
verez votre profit.

D. E. Drolet
50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

Charles VEILLEUX
Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi : Bois
marchand séié sur commande.

QUEBEC-SUD

F. A. MERCIER
NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

B. BEGIN & C^{IE}

MANUFACTURIERS DE

BALAIS ET BROSSES

Nos. 51-53, Rue Saint-Paul
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1^{ère} classe
franco et douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beer Co," et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers selliers trouveront de
l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

LA
SEMAINE COMMERCIALE

80-82 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 26 OCTOBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'a-
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU CANADA

On compte au Canada 118 chambres de commerce et associations d'hommes d'affaires.

Elles se répartissent comme suit par provinces, et ces chiffres sont de nature à donner une idée de la somme d'esprit public et d'éducation en général qui se trouve dans chacune d'elles. Nous ferons cependant certaines réserves pour quelques-unes d'entre elles, ainsi que pour certains territoires qui sont nés pour ainsi dire d'hier à la vie commerciale et industrielle, et viennent d'être reliés aux grands centres par des voies ferrées.

Sur 118 Chambres de commerce au Canada, il y en a 70 dans Ontario et 14 dans la province de Québec.

De 70 à 14 l'écart est brusque et est de nature à donner à réfléchir aux économistes de notre province. S'il y a progrès quelque part, ça n'est certes pas dans notre province, qui est pourtant la sœur aînée d'Ontario.

On en compte 5 dans la Nouvelle-Ecosse, 4 dans le Nouveau-Brunswick, et une dans l'Île du Prince Édouard, en tout 10 dans les provinces maritimes.

Manitoba est presque aussi avancé sous ce rapport que les provinces maritimes; cette province en a 8.

La Colombie Anglaise en a 4, c'est-à-dire autant que le Nouveau-Brunswick; le territoire d'Alberta en a aussi 4, et si l'on prend en considération le fait que ce territoire n'est que de date récente, c'est-à-dire depuis que le chemin de fer du Pacifique, on conviendra qu'il a fait plus de progrès que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sous le rapport des Chambres de commerce.

Assiniboia mérite aussi une mention aussi flatteuse puisque l'on y trouve 6 Chambres de commerce.

Restent deux autres Chambres de commerce, une à Prince Albert dans le territoire de Saskatchewan, et l'autre à Sydney, Cap Breton.

Il y a 36 Chambres de commerce dans toutes les provinces en ne tenant pas compte d'Ontario.

Il y en a 12 dans les territoires, c'est-à-dire deux de moins que dans la province de Québec.

En tout, dans les provinces et les territoires, Ontario à part, on compte 48 corporations qui s'occupent de questions commerciales, financières et industrielles intéressant le Canada, et qui inspirent la politique administrative des gouvernements et des municipalités.

Si l'on soustrait le nombre de Chambres de commerce d'Ontario 70, du nombre des autres Chambres de commerce dans le reste de la Confédération, Ontario se trouve donc à avoir une majorité de 22 Chambres de commerce qui ne peuvent certes manquer d'exercer une bonne somme d'influence sur la chose publique et faire pencher la balance du côté qu'elles le désirent.

—:o:o:—

UN EXPLOIT DE GÉNIE CIVIL

Cet exploit, mettons-le de suite au crédit du Syndicat appelé *The Cataract Construction Co.*, la compagnie de construction de la cataracte.

On sait que l'on vient de mettre la rivière Niagara à contribution comme force motrice.

Cependant l'affaire n'est pas d'hier.

L'idée remonte à 1847. Elle fut émise par les propriétaires riverains qui tout de même utilisaient le courant de la rivière pour faire marcher de petits moulins.

Comme la plupart même des plus grandes idées, elle devait se trouver aux prises avec l'indifférence et l'apathie des gens, couvrir longtemps sous la cendre des années avant d'être remise lumineuse aux regards du public.

En 1885, feu Thomas Evershed, de Rochester, alors ingénieur divisionnaire du canal Erié, produisit un plan de grande envergure pour l'utilisation de la force motrice de la rivière. Le public prit la mouche tant et si bien qu'on finit par se ranger à l'avis de l'ingénieur et décider la construction d'un tunnel. Le plan d'Evershed renfermait aussi la construction de canaux latéraux; mais sous ce rapport il a subi des modifications surtout pour le cas de la transmission de l'énergie électrique.

Le 31 mars 1886, le Syndicat dit *The Niagara River Hydraulic, Power and Sewer Company* ou la compagnie du pouvoir hydraulique et d'égouts de la rivière Niagara obtenait d'être légalement constitué par la législature de New-York. Depuis elle se nomme *The Niagara Falls Power Company*; la compagnie du pouvoir d'eau de la Chute Niagara.

Il fallait obtenir le capital. La compagnie s'adressa aux capitalistes des grandes villes, qui, si l'on en juge par la rondeur avec laquelle l'entreprise a marché, ne se sont pas fait tirer l'oreille; nous parions d'avance qu'ils eussent lamentablement échoué dans leurs démarches dans la province et surtout dans la ville de Québec.

En juin 1889, M. Francis Lynde Stetson, Edward A. Wickes et William B. Rankine de New York formaient ce qui s'appelle la compagnie de construction de la Cataracte, et en devenaient les premiers directeurs et officiers.

Elle fit un contrat préliminaire en 1889 avec la compagnie du pouvoir d'eau de la Chute Niagara. Les ingénieurs se mirent à l'œuvre et préparèrent leurs plans.

Les principaux officiers de cette compagnie sont Edward D. Adams, président; Francis Lynde Stetson et Edward A. Wickes, vice-présidents, et William B. Rankine, secrétaire et trésorier. Les autres directeurs sont D. O. Mills, Charles Lanier, Joseph Larocque, F. W. Whitridge, Geo. S. Beaudoin, John Jacob Astor et Charles F. Clark, tous de New-York. Parmi les actionnaires se trouvent les noms des capitalistes les plus en vue aux États-Unis.

La compagnie du pouvoir d'eau est en possession de tous les droits nécessaires pour l'utilisation du puissant pouvoir d'eau de la Niagara par les procédés les plus parfaits de transmission. Ceux-ci consistent en un canal intérieur de 180 pieds de largeur, 70 pieds de profondeur et 1,500 pieds de longueur, par où, au moyen de petits conduits afférents, l'eau de la Niagara est amenée dans une grande excavation circulaire où l'on a installé les machines destinées à la génération de la force motrice, c'est-à-dire trois turbines, modèle Suisse, qui, en dépit d'un diamètre ordinaire, sont les plus puissantes qui aient été construites jusqu'ici. Ces turbines, qui sortent des usines de T. P. Morris, de Philadelphie, produiront chacune une force motrice de 5,000 chevaux; il y a des échancrures pratiquées dans le canal pour l'installation d'une vingtaine de ces turbines. La force motrice sera transmise à la surface au moyen d'arbres de couche, en acier, au-dessus desquels, reliés directement entre eux, on placera des dynamos monstres que la Compagnie Electrique Westinghouse est occupée à construire en ce moment.

Ces dynamos seront les plus gros que l'on pourra voir de par le monde; leur force sera de 5000 chevaux chacun.

L'eau, après avoir passé par les turbines, s'en va par un petit tunnel au grand tunnel en fer à cheval mesurant 21 pieds de hauteur, 18.10 pieds de largeur et 7000 pieds de longueur, qui se déchargera dans la rivière Niagara au-dessous du nouveau

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-416-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

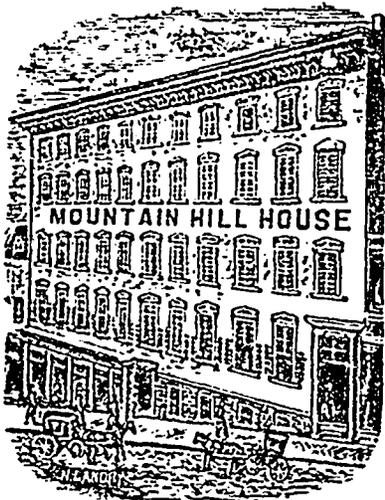
— AUSSI —

Jobber en chaussures.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fouritures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON
ENTREPOSEURS

Entrepôts - Rues Dalhousie, St-Paul et
St-Antoine, Québec.

Entmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises langarées, si on le désire. TELEPHONE 771

pont suspendu. Ce tunnel est garni de briques; dont il est entré 13 millions dans sa construction. Il y a déjà un an qu'il est terminé; mais dans l'intervalle on a jugé à propos de le prolonger.

La chambre du mécanicien en chef est ou ne peut plus intéressante à visiter, paraît-il.

Une manufacture de papier emprunte déjà une force motrice de 3000 chevaux.

On sait que la rivière Niagara est un cours d'eau de dimensions ordinaires; il mesure 22 milles de longueur entre le lac Erié et le lac Ontario, mais la rivière prend sa source dans une région remplie de minéraux et fortomement boisée de pin; elle est formée par le concours de sources distribuées sur une superficie de 241,235 milles carrés, territoire deux fois plus grand que l'Angleterre et l'Irlande réunies. La Niagara reçoit les épanchements du lac Supérieur avec la superficie de 31,350 milles carrés, du lac Michigan avec sa superficie de 22,450 milles carrés, du lac Huron et de la baie Georgienne avec leur superficie de 23,825 milles carrés, et du lac Erié, avec sa superficie de 9,995 milles carrés, ce qui fait un total de 87,620 milles carrés de réservoir.

Le débit de la rivière Niagara à la Chute est de 12,785,455 pieds cubes à la minute ou environ 213,000 pieds cubes à la seconde.

D'après les calculs de la commission d'exploration des lacs (Lake Survey Board), le débit moyen de la rivière serait de 265,000 pieds par seconde.

D'après les plans, la génération de la force motrice sera de 120,000 chevaux, et encore ne mettra-t-on à contribution que quatre dixièmes de un pour cent du volume d'eau de la rivière; ça n'affectera pas beaucoup la Chute.

La compagnie du pouvoir d'eau a acheté pour érection de moulins et d'usines environ 1500 arpents de terre le long de la rivière, et du côté nord jusqu'à l'embranchement de Rochester du chemin de fer New York Central. Elle a déjà des contrats pour la transmission de l'énergie électrique à Buffalo et ailleurs.

Un petit chemin de fer le Niagara Junction Railway, de six milles de long, traverse les propriétés de la compagnie et se relie aux principales voies ferrées des environs.

La compagnie a divisé sa propriété en lots à bâtir, a déjà construit une quarantaine de résidences privées, très élégantes, très confortables, et a baptisé la localité du mot cherokeo *Echota*, qui veut dire abri. Il va sans dire qu'elle a déjà jeté les fondations d'un grand hôtel, d'un théâtre, et qu'elle est à faire construire un aqueduc.

N. LEVASSEUR.

PLAINTES CONTRE LA DOUANE

Lysippe, un marchand de gros important, nous dit-on, publie depuis quelques temps dans un journal de cette ville des articles sur les anomalies et les paradoxes de la douane, qui excitent vivement l'attention dans le monde commercial.

Il n'y a pas de main morte, comme on va voir par les quelques extraits que nous lui empruntons, et que nous signalons tout particulièrement au département des Douanes. Trop souvent on a à se plaindre de l'administration dans l'évaluation des marchandises en douane. Les plaintes de M. Lysippe ne sont malheureusement que trop fondées, et l'on devrait, dans l'intérêt du commerce, donner au public le bénéfice du doute.

Voici quelques-unes des bizarreries signalées par le critique :

Par exemple, il y a dans le tarif actuellement en force l'article 433 qui se lit comme suit :

"Silk velvets and all manufactures of silk or of which silk is the component part of chief value, except church vestments, 30%."

On demande alors si les cravates de soie ne devraient pas passer en douane sous ce dispositif.

Les autorités douanières à Ottawa répondent que non. Les cravates de soie, disent-elles, doivent être rangées sous l'article 408 qui dit :

"Corsets, linen, silk and cotton clothing and other articles made from cotton fabrics, 32½%."

Dans ce dernier item "silk and cotton clothing" veut dire vêtement de soie et vêtement de coton, ou bien faut-il entendre vêtement fait de soie et de coton ensemble!

Avouons qu'il y a le choix des deux!

Dans tous les cas, le bureau d'Ottawa n'hésite pas à classer les cravates de soie sous cet item, avec les vêtements.

Rien à dire là-dessus. Ça doit être un vêtement, naturellement, puisque ça se porte sur le corps. Si jamais le bourreau canadien Radcliffe a besoin d'importer une corde, vous verrez que les autorités douanières ne voudront l'admettre qu'au même taux des cravates, simplement parce que ça se met autour du cou.

Mais, si les cravates de soie doivent être classées avec les vêtements sous l'article 408, à quelle espèce de marchandises se rapporte donc cette partie de l'article 433 qui veut que "all manufactures of silk except church vestments" passent à 30%?

Car, enfin, s'il y a, dans cet article, une exception pour les ornements ou vêtements d'église, c'est que l'on s'attend bien à ce que d'autres vêtements de soie passent sous ce numéro. Et, s'il y en a, pourquoi les cravates de soie n'en sont-elles pas?

Qu'en pensez vous?

Quant aux cravates de coton, elles, il n'y a pas à regimber, c'est 32½% qu'il faut payer.

Mon écrit de l'autre jour était à peine entre les mains du typographe, qu'il se passait, à la douane de l'une de nos villes

voisins, un incident qui justifiait pleinement mes prévisions.

On y décidait, ni plus ni moins, que le galon de coton — ce que les anglais appellent "tape" et "stay binding" — devint être classé avec les vêtements, à 32½ p. c.

Hein ! Ça coupe la respiration, n'est-ce pas ?

Du *ga'on à la corde*, il n'y a qu'un pas, et bien osé serait celui qui voudrait promettre que l'on ne se donnera pas, un jour, le plaisir de le franchir, quand ce ne serait que pour se montrer d'une habileté hors ligne dans l'art d'accumuler les ridicules.....

Tout de même, — comme il n'y a rien, paraît-il de plus dangereux pour un pays, que des importations de galons de coton, — ils ont décidé de ne les admettre qu'en passant par deux articles du tarif, les blancs à 25 p. c., les noirs et les gris — les plus dangereux de tous, je suppose, — à 30 p. c., pas à moins.

On me demandera peut-être la véritable raison pour laquelle les galons noirs sont taxés 5 p. c., de plus que les blancs.

A cela je répondrai, d'abord que je l'ignore, et de plus, que je ne crois pas que les autorités douanières même soient obligées d'en avoir une. Encore bien moins peuvent-elles être contraintes d'en donner.

Tout ce qui vient de ces régions ne s'explique jamais. Cela se subit, c'est tout.

Il y a quelques années, un marchand avait envoyé des échantillons d'un tissu de laine pour savoir à quel taux il pourrait le passer en douane.

La réponse fut que, si ce tissu était roulé sur une planche, comme une flanelle, il passerait au rang des flanelles, c'est-à-dire à 20 p. c., *ad valorem* et 7½ c. par livre, mais que, s'il était plié comme étoffe à robe, il serait reçu, comme les étoffes à robes, à 22½ p. c. *ad valorem* seulement.

Le marchand — qui, naturellement, cherchait à payer le moins possible — voulut alors savoir si, au cas où il ferait mettre son tissu sur un bloc ayant la forme d'un bœuf, il pourrait l'entrer en douane comme du bétail.

Il demandait trop. La réponse n'est jamais venue.

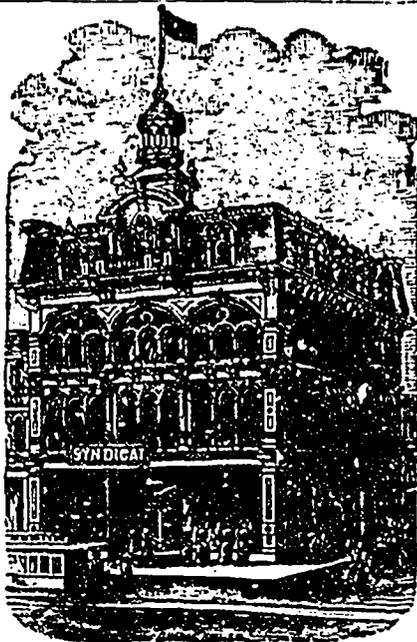
J'ai terminé mes remarques, l'autre jour au moment où j'arrivais à parler des droits de douane sur les mousselines (*Black or White Book Muslins*).

C'est encore là une marchandise qui ne se fabrique nullement dans notre pays, et sur laquelle deux articles du tarif s'appesantissent, comme sur le galon de coton, savoir: 25% sur la mousseline blanche, et 30% sur la noire. Il suffit simplement de mentionner le fait, dont l'absurdité saute aux yeux des gens du commerce en même temps qu'elle s'attaque à leur bourse.

Mais s'il est passablement drôle que le galon de coton et la mousseline soient assujettis à deux articles du tarif, suivant leur couleur, nous allons voir qu'il y a pire que cela encore.

Il s'agit d'une autre espèce de marchandise, tout aussi utile et qui, elle non plus, ne se fabrique pas du tout en Canada. Ce sont les foulards ou cache nez, de soie, de laine et de coton.

Vous croyez peut-être que, parce qu'un foulard ou cache-nez se met autour du cou, les officiers d'Ottawa le rangent au nombre



J O B Y I

Le plus grand JOB qui n'a t jamais été offert au public.

COUVERTES

DE LAINE BLANCHE

COUVERTES BLANCHES

TOUT LAINE

reçues directement de la manufacture.

Ce qu'il y a de plus beau est offert à nos pratiques et au public à des prix tellement bas qu'il faut voir pour le croire.

Venez voir nos prix et profiter du choix.

Syndicat de Quebec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

DROUIN, FRERES & CIE

Epiciers en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

—000—

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et Jeux de quilles et boîtes. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

table. BANDE COLUMBUS patentée. Ce coupon est approuvé et reconnu, sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion

E. L. ETHIER & CIE,

88 rue St-Denis. Montréal

TRÉLÉPHONE 122.

P. O. Boite 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier ; Commerçants de vieux métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché

Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUEBEC.

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION.

PATRICK O'MULLIN, Président
 JAMES FRASER, Vice-président
 Hon. M. H. RICHIE, CHARLES ARCHIBALD
 W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E. Wolfville, N.-E.
 Lunenburg, N. E. Windsor, N. E.
 Canso, N. E. Shediac, N.-B.
 North Sydney, C.-B. Port Hood, C.-B.
 Edmundston, N.-B. Woodstock, N.-B.
 Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
 Québec—Banque de Québec.
 Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.
 St. Jean, N.-B.—Bank of New-Brunswick.
 New York—Bank of New York.
 Boston—New England Nat. Bank.
 Minneapolis—North Western Nat. Bank.
 Londres—Union Bank of London.
 Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
 FONDS DE RESERVE 600,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, éer., Président
 George Brush, éer., Vice-Président,
 M. Branchaud, éer.; Wm. Francis, éer.; Chs.
 Lacaille éer.; A. Ph. Leclair, éer.; A. Provost, éer.
 J. S. BOUSQUET, Caissier
 Wm. RICHER, Asst.-Caissier
 M. ARTHUR GAGNON, Inspecteur

Succursales :

Québec, basse ville : P. B. DUMOULIN, gérant.
 Québec, St. Roch : NAP. LAVOIE, gérant.
 Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.
 St. Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.
 St-Rémi, Qué. : C. BEDARD, gérant.
 St-Jérôme, Qué. : J. A. TIEBERGE, gérant.
 Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER,
 gérant.
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU,
 gérant.
 St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
 Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.
 Nouvelle-Écosse : Bank of Nova Scotia.
 Ile du Prince-Édouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux États-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.
 New-York : Hanover National Bank.
 Boston : National Reserve Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
 France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulai-
 res payables dans toutes les parties du monde.
 Pour faciliter les petites épargnes, la Banque
 reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts,
 à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

POUDRE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Pure

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé
 Demandez-en un échantillon à votre épiciers
 En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,
 Trois-Rivières, P. Q.

M. Les Marchands pourront s'adresser à M.
 W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

des vêtements, comme ils font des cravates.

Eh! bien, vous n'y êtes pas.

Après avoir consulté—je m'imagino—
 les auteurs les plus accrédités sur la ma-
 tière, ils ont décidé que, si une cravate
 doit être considéré comme vêtement, le
 cache-nez, lui, ne peut pas être classé de
 la même manière, attendu—je suppose—
 que les nez, chez tous les peuples qui en
 ont, sont faits pour rester à l'air. Même
 dans le cas des individus qui ont constam-
 ment le nez fourré dans les affaires d'au-
 trui, il paraît que ces *affaires d'autrui*
 ne constituent pas un vêtement pour le
 nez qui s'y fourre.

Ayant donc établi que les cache-nez ou
 foulards de soie ne sont pas des vêtements,
 les officiers d'Ottawa ont cru devoir les
 classer avec les mouchoirs, à 30%. Ce
 sont les foulards de soie, bien entendu,
 ceux qui sont faits pour le nez des gens
 riches.

Beau nez dont les rubis ont coûté mainte pipe
 De vin blanc et clair,
 Et duquel la couleur richement participe
 Du rouge et violet!

Quant aux pauvres hères qui se passent
 d'énigmatiques ou qui n'ont pas les moyens
 d'en prendre grand soin, ils ont 32½% à
 payer sur leurs foulards de coton.

Les officiers d'Ottawa n'ont pas préci-
 sément, non plus, ce qu'on pourrait appe-
 ler un goût déréglé pour les foulards de
 laine. Aussi les frappent ils d'un bon
 droit spécifique de 5c. par livre en sus de
 l'impôt *ad valorem* de 30%.

Vlan! Ça apprendra aux amateurs de
 la laine à s'accoutumer à la soie.....

On sait ce qui se passe actuellement à
 Montréal. Depuis quatre ou cinq ans,
 certains manufacturiers de cette ville ont
 importé de la toile de jute en très grande
 quantité pour faire des couvertures pour
 les chevaux. Ces manufacturiers ont
 toujours jusqu'ici passé cette toile et fran-
 chise sous le dispositif du tarif : *Jute
 cloth, as taken from the loom, not coloured,
 cropped, mangled, pressed, calendered nor
 finished in any way.*

Or l'évaluateur en douane qui, on le
 conçoit, n'a probablement jamais étudié
 spécialement la fabrication des toiles de
 jute.—pas plus qu'il n'a pu, avant d'assu-
 mer sa charge, faire un apprentissage et
 chez les manufacturiers de soieries, et
 chez ceux de coton, de laine, de draps, de
 cachemires, de gants, de tapis, de boutons
 et de mille autres choses,—cet évaluateur,
 dis-je, ne trouva rien d'insolite dans les
 entrées de douane, et après avoir examiné
 maintes fois la toile en question, il la
 laissait bien innocemment passer en fran-
 chise.

Néanmoins, il y a quelque temps, les
 autorités à Ottawa eurent vent que cette
 toile avait subi un pressage quelconque
 avant d'être expédiée au Canada, et alors
 elles ont poursuivi les manufacturiers de
 Montréal pour fraude et contrebande.

Il est bon de faire remarquer que, à
 moins d'être expert dans la fabrication de
 cette marchandise, il est assez difficile de
 dire si ces toiles sont à l'état naturel, ou
 si elles ont reçu un fini quelconque. Les
 profanes n'y voient absolument goutte.

Dans tous les cas, l'évaluateur de Mont-
 réal doit être blâmé, parce qu'il n'a pas
 passé trois ans dans une fabrique de
 Dundee avant de se faire nommer à la
 douane. Le fait est que nul ne devrait

être admis à une position semblable avant
 l'âge de 75 ans, pour lui permettre de se
 préparer convenablement.

— ❦ ❦ ❦ —

Nos sincères félicitations à notre con-
 frère du *Prix Courant* pour la brillante
 édition d'automne qu'il a publiée la se-
 maine dernière.

Nous applaudissons au succès qu'at-
 tent de pareils efforts. La prospérité de
 deux grands journaux de commerce fran-
 çais cohabitant à Montréal est une preuve
 manifeste de vitalité qui fait honneur au
 commerce du district de Montréal.

Cet exemple stimule notre propre ar-
 deur. Nous aspirons à pouvoir bientôt
 l'imiter. Il y a 7,000 commerçants dans
 le district de Québec. Si tous compre-
 naient bien l'avantage d'avoir un organe
 spécial pour défendre les intérêts particu-
 liers à leur district, quel vaste champ
 d'action ils pourraient ouvrir, non seule-
 ment à notre journal, mais à leurs propres
 entreprises!

Nous sommes bien déterminés à ne
 rien épargner pour atteindre notre but,
 qui est de grouper dans un sentiment
 commun et une action commune tous les
 hommes d'affaires du district, et nous ne
 désespérons pas d'y arriver.

Notre modeste publication, fondée il y
 a à peine trois mois, compte déjà 1200
 abonnés réguliers, et nous prévoyons la
 nécessité d'augmenter avant longtemps
 notre format.

Nous prions nos amis de nous aider
 dans notre œuvre. Faites lire la *Semaine
 Commerciale* à vos confrères non encore
 abonnés, il n'est pas un seul d'entre eux
 qui ne constatera d'un coup d'œil que les
 renseignements précieux que nous leur
 donnons toutes les semaines valent vingt
 fois le prix de l'abonnement.

) ❦ : — : ❦ (

LA MONNAIE DE L'AVENIR

D'APRÈS EDISON

Entre *silvermen* et *antisilvermen*, la
 lutte se poursuit d'un bout à l'autre de
 l'Union Américaine. Les États produc-
 teurs d'argent ne veulent entendre à
 aucun arrangement et la trêve actuelle
 n'est que le prétexte d'une reprise des hos-
 tilités. Les reporters sont en campagne,
 les "interviews" avec les hommes compé-
 tents se succèdent et, comme toujours, se
 contredisent. Après les financiers : les
 savants. Un reporter, plus inventif que
 les autres, n'a eu garde, en cette occu-
 rence, d'oublier Thomas E. Edison. Le
 célèbre inventeur de la lampe électrique
 était bien l'homme désigné pour éclairer
 d'un jour nouveau la question à l'ordre du
 jour. Ainsi fait-il.

Avec la lucidité d'esprit et la simplicité

de moyens qui sont l'appanage du génie. Edison suggère une solution du problème qui, si elle était adoptée, renverrait les plaideurs dos à dos, supprimerait du même coup la monnaie d'or et la monnaie d'argent, et substituerait à ces métaux, signes conventionnels d'échange, ce qu'il appelle "la monnaie de l'avenir," la seule, la vraie.

Toutes ces contestations, dit Edison, au sujet de l'or et de l'argent, sont vaines et stériles. Esclaves de la tradition et de la convention, nous nous obstinons à tourner sans cesse dans le même cercle; nous ne nous rendons pas compte que, non plus que l'argent, l'or ne sert à rien, et qu'il ne représente une valeur qu'en vertu d'une fiction; or, la fiction a fait son temps.

La première condition d'une valeur d'échange est de représenter réellement une valeur acquise et tangible, une quotité déterminée de travail accompli. Tel le blé, la première des substances alimentaires et d'une consommation universelle. Un boisseau de blé représente une conquête de l'homme sur la nature, une somme de travail effectué, une valeur réelle, d'absolue nécessité. Il n'est, il est vrai, ni d'un port facile, ni d'un échange commode. Mais je me fais fort, après avoir converti un boisseau de blé en farine et avoir soutiré à cette farine l'humidité qu'elle contient, de la réduire, par la pression mécanique, aux dimensions et au poids d'une pièce d'un dollar, aussi dure et aussi résistante qu'un dollar en argent, susceptible de recevoir la même estampille, servant aux mêmes usages et pouvant circuler de main en main.

"Le détenteur veut-il consommer sa monnaie? Rien de plus simple. Il fait tremper sa pièce, lui restitue l'humidité soutirée et retrouve intacte sa quantité de farine, sauf un très léger déchet d'usure... J'entends bien ce que vous m'allez objecter; que cette monnaie, après avoir, pendant un temps plus ou moins long, séjourné dans des poches et circulé dans des mains plus ou moins propres, n'aura, en tant qu'aliment, rien de tentant. C'est affaire d'imagination. On peut d'ailleurs donner à ces pièces un degré de dureté tel et recourir à des procédés de purification si parfaits, que l'usure et le déchet soient à peu près nuls. En tout cas, ils n'excéderont pas ceux de l'or et de l'argent, lesquels, par eux-mêmes, ne sont pas plus utiles que du vieux plomb."

Voilà pour la monnaie d'argent. Quant à la monnaie d'or, Edison propose de la remplacer par des certificats de dépôt d'un métal d'un usage universel, tel la fer dont, dit-il, l'humanité a bien autrement besoin que les métaux soi-disant précieux. Mieux qu'eux, le fer représente un métal indispensable, une quotité de travail effectif, une valeur réalisée, ayant subi les opérations de l'extraction, de la fonte, et

pouvant être immédiatement utilisé en ses multiples emplois.

Au lieu d'entasser dans les caves de leurs banques d'inutiles lingots d'or et d'argent, les Etats concentreraient dans d'immenses hangars répartis sur la surface de leur territoire de grandes quantités de fer en représentation desquelles ils émettraient des billets dont la valeur reposerait sur un métal d'un usage universel.

"De tous les métaux connus, ajoutait-il, le fer est de beaucoup le plus précieux. L'humanité n'a nul besoin de l'or et de l'argent, mais on ne saurait se l'imaginer privée de fer. Si, abandonnant les vieux ornements traditionnels, l'homme prenait la peine de réfléchir, nul doute qu'il ne se rendit compte de l'inutilité absolue de l'or et de l'argent, de l'absolue nécessité du fer. Sa consommation est universelle, et cette consommation chaque jour s'accroît. Sa production doit suivre une marche constamment ascendante, sous peine de voir sa valeur augmenter. En tant que métal, il réunit donc les conditions voulues pour servir de signe d'échange et de base stable et permanente à l'émission de certificats de dépôts, autrement dit de billets de banque. Au lieu de représenter quelques onces ou quelques livres de métaux inutiles, ces billets représenteront des tonnes de fer immédiatement utilisables et constamment nécessaires."

Ne serait-ce que par son originalité, la thèse d'Edison attire l'attention. Certains économistes la discutent véhémentement, les fanatiques du *wizard* ou "sorcier," comme on l'a surnommé, y voient la solution pratique d'une question controversée. Après avoir révolutionné le monde financier par la découverte de ses mines d'or, l'Amérique est-elle appelée, dans le court espace d'un demi-siècle, à déterminer une orientation nouvelle, à convertir en monnaie courante les billes de l'ouest et le fer de l'est, et à substituer cette monnaie à l'or de la Californie et de l'Arizona, à l'argent du Nevada et du Montana?

— 0:0:0 —

LES PROVERBES DU BONHOMME RICHARD

PAR BENJAMIN FRANKLIN.

"A quoi bon souhaiter et attendre des temps meilleurs? Nous pouvons rendre le temps meilleur si nous savons agir. "Le travail n'a pas besoin de souhaits. "Celui qui vit d'espérance, mourra de faim. Il n'y a pas de profit sans peine." Jo dois me servir de mes mains, puisque je n'ai point de biens, ou, si j'en ai, ils sont fortement imposés. "Un métier vaut un fonds de terre. Une profession est un emploi qui donne honneur et profit," comme dit le bonhomme Richard. Mais il faut faire valoir son métier, et s'occuper de sa profession, sans quoi ni le fonds ni l'emploi ne nous aideront à payer nos impôts. "Quiconque est laborieux, n'a pas à

Baylis Manufact'g Co.
16 A 30 RUE NAZAR-TH
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille fabrique des Manufactures de VERNIS au Canada.



Grand Assortiment de FOURRURES
CONSISTANT EN
Capeques, Capots, Peleries, Gants, Raquettes et Souliers mous, etc.
A. L. G. DUGAL, 15 RUE N.-DAME, QUÉBEC

VANDRY & MATTE
PLOMBIERS

Chauffage à eau chaude et à la vapeur
Éclairage au gaz et à l'électricité

Rue St-Jean
QUEBEC.

ROBITAILLE & PIGHER

IMPORTATEURS DE

Ferronneries

Poêles de cuisine, Articles pour maison en granite, Peinture, Vitres, Coutellerie, Etc.

161-165 Rue St-Jean, Québec
(En face du Marché Montcalm)

Hector Lamontagne & Cie
MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empignes et de Boîtes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de boîtes sauvages. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au

No 147 rue St-Paul, Québec
Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie



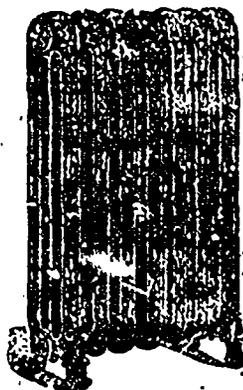
JOS. GAUTHIER & FRÈRE
Peintres-Decorateurs
290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC

Marchands de PAPIERS TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.
 Grand assortiment de VERRES COLORIÉS de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD. A. PICARD.
O. PICARD & FILS
PLOMBIERS, CAZIERS,
FERBLANTIERS, ETC.

Poseurs d'Appareils de chauffage

A
 air
 chaud,
 à
 eau
 chaude



et à
 la
 vapeur

Pose d'Appareils Electriques
 les plus perfectionnés et
 les plus modernes

INSTALLATION DE
SONNETTES ELECTRIQUES

— 100 —
RUE SAINT-JEAN
 QUÉBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

Q U É B E C .

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875
E Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Mallfaut, St-Même Cognac,
 Eaux-de-vie fines de Cognac,
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

craindre la disette. La faim regarda à la porte de l'ouvrier, mais elle n'ose pas entrer : "huissiers et sergents n'y entreront pas d'avantage, "car le travail paie les dettes, et le désespoir les augmente." Vous n'avez besoin ni de trésor, or un trésor ni d'hériter de riches parents. Le travail est le père de la prospérité et Dieu ne lui refuse rien. "Labourez tandis que les "paresseux dorment et vous aurez du "blé à vendre et à garder. Travaillez au "jour d'hui, car vous ne savez pas tous les "obstacles que vous rencontrerez demain," dit le bonhomme Richard, et il ajoute : "Ne remettez jamais à demain ce que "vous pouvez faire aujourd'hui."

"Si vous étiez au service d'un bon maître, ne seriez-vous pas honteux qu'il vous trouvât les bras croisés? Eh bien, n'étes-vous pas votre propre maître? Rougissez donc de vous surprendre vous-même dans l'oisiveté, quand il y a tant à faire pour vous-même, pour votre famille, pour votre patrie et pour votre prince. Levez-vous donc dès le point du jour, que le soleil en regardant la terre ne puisse dire : voilà un lâche qui sommeille. Point de remise; prenez vos outils, mettez-vous à l'ouvrage, endurcissez vos mains au travail et souvenez-vous que "chat en mitaines n'attrape pas de souris," comme dit le bonhomme Richard. Vous me direz qu'il y a beaucoup à faire, et que vous n'avez pas la force. "C'est possible, mais "ayez la volonté et la persévérance et "vous verrez des merveilles. L'eau qui "tombe goutte à goutte use la pierre ; "avec du travail et de la patience une "souris coupe un câble," et c'est "avec "de petits coups qu'on abat les grands "chênes."

"Il me semble entendre quelqu'un de vous me dire : "Ne faut-il pas prendre un peu de loisir?" Mon ami, je répondrai ce que dit le bonhomme Richard ; "Si tu "veux mériter le repos, emploie bien ton "temps, et puis que tu n'es pas sûr d'une "minute, ne perds pas une heure. Le "loisir est un temps qu'on peut employer "à quelque chose d'utile ;" ce loisir, il n'y a que l'homme actif qui le trouve, le fainéant, lui, n'y parvient jamais ; car "une vie de loisir et une vie de fainéantise sont deux choses fort différentes." Croyez-vous que la paresse vous procurera plus d'agrément que le travail? Vous avez tort, car la paresse engendre les soucis et les loisirs sans nécessité produisent l'ennui et les regrets. Bien des gens voudraient vivre sans travail et cultiver leur esprit seulement. Mais, faute de capital, ils font banqueroute, tandis que "le travail donne bien-être, abondance et considération. Fuis les plaisirs, ils te suivront. Bonne fileuse ne manque jamais "de chemise. Depuis que j'ai des brebis "et une vache dans ma cour, chacun me "souhaite le bonjour," comme dit très bien le bonhomme Richard.

"Mais, "il ne suffit pas de travailler, il "faut encore avoir de la persévérance, de "la résolution ; il faut être soigneux, surveiller ses affaires avec ses propres yeux, "et ne pas trop s'en rapporter aux autres," car, comme dit le bonhomme Richard : "Je n'ai jamais vu un arbre qu'on transplanté, une famille qui déménage, prospérer autant que ceux qui restent où ils "sont." Et il ajoute : "Trois déménagements valent un incendie." Et encore : "Il vaut autant jeter l'arbre au feu que

"de le changer de place." Et encore. "Gardez votre boutique, et votre boutique vous gardera." Et encore : "Si "vous voulez que vos affaires se fassent, "allez-y vous-même, si vous voulez qu'elles "ne se fassent pas, envoyez-y quelqu'un." Et encore. "Le laboureur qui veut s'enrichir, doit conduire lui-même sa char "rué." Et encore. "L'œil du maître fait "plus de besogne que ses deux mains. Et encore : "Défaut de soin fait plus de "tort que défaut de savoir." Et encore. "Ne pas surveiller vos ouvriers, c'est "laisser votre bourse à leur discrétion. "L'excès de confiance dans les autres est "la ruine de bien des gens."

(La suite au prochain numéro)

AVIS AUX MARINS

No 40 de 1894

Le Consul général de France au Canada vient de donner avis au ministère de la marine au Canada que chaque fois que la sirène à la Pointe Plate, à Langlade, îles Miquelon, dans le golfe Saint-Laurent, ne se fera pas entendre pour une raison ou une autre en temps de brume, elle sera remplacée temporairement par un canon qui tirera toutes les vingt minutes.

Cet avis amende les cartes Nos 232a, 303, 893 et 2516 de l'Amirauté.

UN PEU DE MODE

Et mes jupes s'élargissent toujours, tel est le cri universel. Où s'arrêteront-elles grand Dieu ! La crinoline nous menace-t-elle, vraiment ? Comment ferons-nous pour soutenir les robes de vingt-deux pieds de tour que nous offrent les grandes maisons de couture ?

La simplicité de la forme est pourtant à l'ordre du jour. Cette robe abat-jour que nous avons inventée, qui n'est pas absolument ressuscitée d'une autre époque, ne supporte que difficilement les garnitures. Heureusement ! car, si elle était surchargée de volants, que deviendrions-nous ? Aussi, a-t-on imaginé des tissus entièrement brodés qui dispensent de toute garniture. On fait des serges brodées au cordonnet ou avec des motifs ajourés sur transparent de soie de couleur tissé avec l'étoffe ; on fait plus que jamais des broderies légères et délicates avec des arabesques en soutache et des points de plumetis ou de passé. Beaucoup de draps tissés en deux teintes avec pointillé de soie pelucheuse.

Les corsages affectent de plus en plus des allures 1830, épaulettes tombantes avec manche très large s'attachant au-dessous de l'épaule et jockey retombant là dessus, tout à fait le genre porté par nos grand'mères. Avec cela, la taille ronde et la ceinture à boucle.

Le ruban continue de jouer un grand rôle dans la toilette ; il est surtout employé pour les ceintures que l'on fait maintenant en ruban de velours façonné de deux tons. Une boucle retient les deux bouts qui tombent sur le devant en deux pans aussi longs que la robe

Le cachet des robes d'hiver sera surtout (comme pour les robes de l'été dernier) donné par le coloris qu'on choisira. On continuera d'assembler en une même toilette les teintes qui semblent le plus disparates et cela sera trouvé charmant.

RETAILLES ET COUPONS

Il ne manque pas de gens qui croient qu'avant longtemps le tramway à câble, à vapeur ou électrique sera détrôné par le tramway à ressort. Un inventeur américain a récemment breveté un système spinales combinées qui actionnent un arbre de couche, ces spinales s'enroulant et se déroulant alternativement pendant que l'arbre de couche est en mouvement. On dit que la friction est presque nulle.

Il existe depuis peu entre Galt et Preston, à Ontario, un Electricien qui fait un gros trafic de fret. Ces jours derniers, on a chargé un wagon de marchandises à la gare du Pacifique, et depuis plusieurs manufactures se servent de ce nouveau moyen de transport. Le wagon de marchandise va et vient avec ses deux ou trois tonnes de fret sans que le fardeau soit apparemment sensible pour le wagon locomoteur.

DANS L'AFFAIRE DE

Pierre Richard
EPICIER

DES SOUMISSIONS seront reçues par le sousigné jusqu'à MARDI, le 30 octobre courant, à midi, pour l'achat soit en bloc, soit pour chaque item séparément, de tous les biens délaissés par le sus-nommé, tel que détaillé dans l'inventaire qui en a été fait et qu'on peut voir au bureau du sousigné.

Le fonds de commerce et le roulant peuvent être visités tous les jours, de 10 a.m. à 4 p.m., à l'établissement du dit P. Richard, No 42 rue Desjardins, et la liste des crédits peut être examinée au bureau du sousigné, tous les jours, de 10 a.m. à 4 p.m.

Fonds de commerce et roulant, d'après inventaire..... \$1108.78
20 Livres de crédits, selon liste..... 5165.54
30 Un magnifique cheval rouge âgé de 7 ans.
On ne sera pas tenu d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

V. W. LARUE,
Fiduciaire,
25 rue Ste-Anne

Québec, 24 oct. 1894.

Vente à l'encan
ET
SOUMISSIONS DEMANDÉES

Dans l'affaire de

L. N. Allaire, Québec
Insolvable

AVIS est donné que lundi prochain, le 29 courant, à 10 heures a.m., sera vendu à l'encan, au No 65, rue Richardson, chez M. Téléphore Savard : deux chevaux, voitures d'hiver et d'été, express, attelages, etc., évalués à \$300. Le tout pouvant être examiné chez le dit T. Savard.

DES SOUMISSIONS sont demandées pour l'achat.

- A.—De l'aménagement et fixtures du magasin Nos 93-95, rue St-Jean, évalués à \$ 885 00
- B.—Fonds de commerce, pianos, harmoniums et autres instruments de musique, musique en feuilles, machines à coudre et à tricoter, etc..... 3667 25
- C.—Crédits suivant liste..... 2121 50
Billets promissolres..... 969 53
Liste de jugements..... 1565 08

Le tout pouvant être examiné au magasin susdit.

D.—L'immeuble No 3300 cadastre, quartier St-Jean, situé rue Richelieu..... 2000 00

L'immeuble No 3106, quartier St-Jean, situé rue d'Alouillon..... 4000 00
Le droit de rachat stipulé dans l'acte de vente à réméré par L. N. Allaire à Alfred Boivin, et déposé au magasin susdit, de l'immeuble No 2794 cadastre, quartier St-Louis, magasin Nos 93 et 95, rue St-Jean, évalué à \$14,000.00.

Les dites soumissions à être remises au sousigné d'hui au 3 novembre prochain, le sousigné ne s'engageant pas à accepter aucune des dites soumissions.

Conditions de vente : Comptant.

ART. DION, Curateur.

Bureau : 45, rue St-Pierre, Québec.
25 octobre 1894.

QUÉBEC, 26 OCTOBRE 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

Aux États-Unis.—Le coton au-dessous de 6c., le blé au-dessous de 55c, avec exportation d'or au lieu de produits, voilà les traits saillants et extraordinaires de la semaine.—La distribution des marchandises pour la consommation est assez active, pas assez cependant pour soutenir le train actuel de la production manufacturière, en sorte que les prix sont faibles.—Dans le coton, les affaires nouvelles ont été étroites, et la reprise des filatures de Fall-River a quelque peu déprimé les prix. Le commerce de chaussures est remarquablement bon, les envois de Boston ayant été de 252,585 boîtes pendant les trois dernières semaines, contre 169,564 l'an dernier, et 243,889 en 1892. La plupart des boutiques ont des commandes pour quelque temps.—En fers et aciers, les affaires ont meilleure apparence.

Au Canada.—On rapporte à Toronto des affaires très calmes, le commerce rural est très circonspect, aussi les assortiments sont-ils faibles. Les prix des marchandises d'étapes sont stationnaires.

Le cuir est ferme, mais ne monte pas. La demande de sucre est plus forte, et les prix fermes. Les marchands de quincaillerie rapportent des affaires passables. Le beurre est plus abondant vu la fermeture des fromageries, et les prix en conséquence plus bas. Le taux de l'argent est bas.

Le Grand-Tronc s'est beaucoup ressenti de la dépression commerciale cette année, ses recettes ont notablement diminué, mais il y a apparence d'amélioration. L'assemblée générale de la compagnie se tiendra prochainement à Londres.

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

La semaine dernière, les faillites au Canada ont été, par comparaison avec les semaines précédentes et l'an dernier :

	1894	1893
18 oct.	43	29
11 "	43	42
4 "	29	44
27 sept.	55	36
20 "	48	40
13 "	44	38

Sur ce nombre, Québec figure pour 20, Ontario 15, la Nouvelle Ecosse et Manitoba 3 chacune, la Colombie 2.

Aux États-Unis, le nombre des faillites a été de 253 contre 341 l'an dernier, semaine correspondante.

La plus grosse faillite de la semaine au Canada nous est apprise par la dépêche suivante :

"Hamilton, 24—La Hamilton Bridge Co., a fait cession de ses biens. La cause immédiate de cette cession est un jugement de \$10,000 obtenu par A. T. Wood, l'un des directeurs, contre la compagnie. Le capital souscrit de cette dernière est de \$100,000, dont \$60,000 ont été souscrites."

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 26 oct. 1894.

En somme, la semaine est meilleure que celles qui l'ont précédé. Les ventes

ont été beaucoup plus actives, bien que les rentrées soient toujours lentes.

Une compagnie anglo-américaine vient d'acheter des mines de mica à la Malbaie et Tadoussac, et s'appête à faire de grands travaux. Le mica blanc de cette région passe pour le plus beau du monde. La même compagnie a les yeux sur les mines d'amiante de Tring-et parle d'établir une pêcherie de perles sur la côte du Labrador l'an prochain.

La crise ministérielle est considérée finie, et les chambres provinciales sont officiellement convoquées pour le 22 novembre.

Produits agricoles.—Le fromage est en pleine baisse à Liverpool; ce qui valait 10½ à Québec il y a quelques jours est facilement acheté à 9½ aujourd'hui. Les œufs sont abondants et pas trop chers, suite de marché; l'exportation en Angleterre est complètement arrêtée par la baisse. M. Oct. Jacques, commerçant à la Basse-Ville, a expédié 3035 boîtes de fromage en Angleterre samedi dernier.

Le commerce à Québec vient de perdre un de ses plus vieux membres, M. David Morgan, marchand-tailleur aristocratique de la Haute-Ville. M. Morgan s'est éteint à l'âge de 73 ans, après une longue et honorable carrière.

Épicerie.—Semaine passablement active. Nous sommes enfin entrés dans la période commerciale, communément appelée le coup de automne.

L'événement de la semaine dans l'épicerie a été l'arrivée du steamer Escalona, avec une cargaison de produits de la Charente et de Bordeaux. Il y en avait une centaine de tonneaux pour Québec, ce qui a créé quelque animation sur les quais et dans les grands établissements de la Basse-Ville.

Parmi les arrivages transatlantiques, nous signalons les gins de la Hollande, les cognacs, les vins français et quantité de fruits secs et conserves alimentaires. Les gins en fûts ont fléchi de 10 cts le gallon. Les vins ont une tendance à la baisse. Il se fait peu d'affaires dans les vins français à cause de l'atteinte de la mise en force du traité français. Les sucres sont moins fermes quoique les jaunes soient moins rares encore. Le sucre granulé a baissé de ½. Dernières cotations, cassonnade blanche 3½c. do. jaune 3½c.

Les sirops de Barbades sont plus fermes cotations 30 à 31c.

Rentrées passables.

Cuir.—Dans les cuirs, on nous signale une hausse de 2 à 3 cts par livre sur le cuir à semelle, et de près de 4 cts sur le cuir à harnais.

Pharmacie. Les drogues sont plus fermes depuis une quinzaine et les changements dans les prix sont peu importants.

La *Canomille* et les fleurs sont en bonne demande et à des prix très modérés. Il y a un peu plus de vigueur chez les acheteurs de gommes, et les prix montent. La bonne qualité de *Benzine* est rare et assez chère; la *Guaiac* est très haute, la *Shellac* est ferme, la bonne qualité devient rare; la *Aïno* sera très rare bientôt et son prix s'élève rapidement.

La nouvelle récolte de *Mante* est arrivée; les prix demandés sont bas.

Le *Musc* est très ferme, dû à une diminution considérable dans la production. Les dernières nouvelles de l'Est indiquent

une avance sur les prix de l'an dernier pour l'*Otto de Rose*. Le *Safran* américain est très cher. On s'attend à ce que les *Fèves de Tonquin* vont être très chères cette année.

Les prix offerts pour les *Vouilles* se maintiennent bons. Le *Camphre* est cher et les prix avancent tranquillement.

La *Cocaine* est chère, et elle le sera encore plus dans quelques jours. La *Glycérine* a une tendance à la hausse; elle se fait plus rare. Le *Menthol* est très haut et il ne diminuera pas de sitôt.

Le *Permanganate de Potasse* est très bas.

La *Quinine* est plus ferme depuis quelques jours, les fabricants ayant avancé leurs prix. On demande les plus hauts prix pour l'*Hyposulfite de soude*.

Les demandes sont peu nombreuses pour la *Phénacétine* et les prix sont très bas. Il y a diminution dans les prix du *Chlorate de Potasse*.

Derniers bulletins commerciaux au moment de mettre sous presse :

Faillites

T. Ross, Anqui, offre 60 cts. dans la piastre. H. A. Bédard curateur.

C. Gélinas, St-Paulin, stock vendu à 51½c. dans la piastre, crédits à 23c. H. A. Bédard, liquidateur.

Charles Hamel, St-Alphonse, stock vendu à 60½c. dans la piastre, crédits 26c, roulant 5½c. H. A. Bédard, liquidateur.

Dr J. A. Hamel, Québec, pharmacien. Assemblée des créanciers pour nomination du curateur aujourd'hui 26 octobre. H. A. Bédard, curateur.

Simon & Vignola, Québec, stock vendu à M. Gaspard Rochette à 55c. dans la piastre, crédits à 8c. dans la piastre à M. Sullivan, balance du loyer à Gaspard Rochette. C. Darveau, liquidateur.

A. A. Cantin, Québec. Il y a eu hier une seconde assemblée des créanciers pour recevoir un état de ses affaires. M. Cantin a offert 80c. à 3, 6, 9, 12 et 15, le dernier paiement garanti. D. Arcand, curateur.

L. N. Allaire, Québec, marchand de musique. Son offre de 20 cts sans garantie n'a pas été acceptée. Le stock et les immeubles sont annoncés en vente, comme on le verra aux annonces.

Léopold Pérusse, entrepreneur carrier, Portneuf, cherche à effectuer un compromis à 20 cts dans la piastre. Passif \$3300, actif \$1500, consistant en un immeuble. N. Matte, curateur.

Boily & Claveau, Chicoutimi, magasin général, a fait cession à la demande de Thibaudeau Frères & Cie. Lefebvre & Taschereau, gardiens provisoires.

Daly & Cie, marchands de lard etc., à Québec, offrent 10 cts dans la piastre, assemblée le 29.

Walter Langlois, magasin général, Barachois de Malbaie, cession de biens. Lefavre & Taschereau curateurs.

S. E. Adam, d'Istréal, magasin général, offre 75c. dans la piastre à 18 mois.

Emile Picard, épicier, Québec. Actif va être annoncé en vente.

M. A. Corcoran, Québec, marchand de chaussures. Composition à 25c. dans la piastre comptant.

District de Trois Rivières.—U. Martel jr., épicier, Trois-Rivières, offre composition à ses créanciers.—E. Vaillancourt, hôtelier et marchand de foin, Yamachiche, assemblée des créanciers le 6 novembre.

Changements commerciaux.

E. R. Turcotte & Co., ferblantiers, Québec. n. s.
 M. A. Leo & Co., tabac et barbiers, Québec. n. s.
 Blouin & Croteau, restaurant et épicier, Québec. n. s.
 E. Labrecque & Co, embouteilleurs de bière, Ste-Jeanne de Neuville.
 P. E. Falardoau & Cie, tanneurs et corroyeurs, Québec. Incendie partiel, dommages environ \$1300, assurance partielle.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 26 oct., 11 h. a. m. -- A vue, 4.89.
 Soixante jours, 4.38.

Bourse de Montréal

Montréal, 25 oct. 1894.

Canadian Pacific Railway, 65 1/2 à 65
 Ventes, 100 actions à 65 1/2
 Duluth Com., 5 à 4.
 Duluth Preferred, 11 1/2 à 11
 Commercial Cable Company, 144 à 148.
 Montreal Telegraph Company, 153 à 153
 Ventes, 141 à 152 1/2
 Richelieu & Ontario Nav. Co., 84 à 81 1/2
 Montreal Street Railway, 103 1/2 à 103 1/2
 Ventes, 76 à 102 1/2
 Montreal Gas Company, 184 1/2 à 184 1/2
 Ventes, 125 à 184 1/2; 250 à 195; 150 à 184 1/2;
 59 à 184 1/2; 50 à 184 1/2
 Bell Telephone Company, 154 à 153.
 Royal Electric Light Company, 135 à 127.
 Bank of Montreal, 230 à 225.
 Quebec Bank, 133 à 127.
 Ontario Bank, 112 1/2 à 109
 Banque du Peuple, 127 à 125
 Moison's Bank, 163 offert
 Bank of Toronto, 260 à 251 1/2.
 Banque Jacques-Cartier, 117 1/2 demandé.
 Merchants Bank, 170 à 167.
 Merchants Bank of Halifax, 151 offert
 Banque Nationale, 62 à 54 1/2
 Eastern Townships Bank, 140 demandé.
 Union Bank, 103 demandé.
 Bank of Commerce, 140 à 139.
 Imperial Bank, 183 à 185.
 North-West Land Company, 60 à 45
 Montreal Cotton Company, 123 à 120
 Canada Colored Cotton Company, 62 1/2 à 54
 Dominion Cotton Company, 102 à 100.
 Ventes, 25 à 100 1/2

Bourse de New-York

New-York, 25 oct. 1894.

American Ex., 110.
 Atcheson, 5 1/2.
 C. B. & Q., 73 1/2.
 Canada Pacific, 65.
 Canada Southern, 51.
 Delaware & Hudson, 131 1/2.
 Delaware & Lackawana, 167.
 L. & N., 53 1/2.
 Lake Shore, 135.
 Michigan Central, 99.
 Northern Pacific, 4 1/2.
 Northern Pacific, preferred, 16 1/2.
 North-Western, 103 1/2.
 New-York Central, 97 1/2.
 Rock Island, 33.
 St. Paul, 60 1/2.
 St. Paul, preferred, 119 1/2.
 St. P. M. & N., 108.
 Union Pacific, 11 1/2.
 Western Union Telegraph, 57 1/2.

MARCHÉ DE DÉTAIL. DE QUÉBEC

Québec, 26 oct.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00
 " 2e " " 8.00
 " 3e " " 6.00 à 7.00
 " par livre.....0.05 0.12
 Veau, "0.10 0.12
 Mouton, "0.08 0.10
 Agneau du printemps.....3.00 4.00

Porc frais, par 100 lbs.... 6.75 7.50
 " par livre0.12
 Porc, salé, par baril 19.50 20.50
 " par livre.....0.12 0.12
 Jambon, frais, par livre... 9.08 0.08 1
 " fumé, "0.10 1/2 0.13
 Fleur, procédé cylindrique
 Hungarian, par baril.3.25 3.75
 Extra, " 2.95 3.15
 Forte à boulanger " 3.60 3.75
 Extra du printemps, " 2.75 2.90
 Superfine, " 2.50 0.00
 Fine, " 2.60 2.80
 Farine en poche, 98 lbs.... 1.60 1.70
 Farine d'avoine, par baril.4.70 4.90
 Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
 " jaune, " 3.00 3.10
 Saumon, No 1, brl 200 lbs.14.00 14.50
 " par livre... 0.10 0.10
 Morue verte, par baril... 4.00 4.00
 " par livre... 0.04 0.00
 " par quintal... 4.50 4.75
 Huile de morue, par gallon.0.34 0.35
 Hareng Labrad., No 1, brl.5.25 5.75
 Volailles, par couple 0.70 1.00
 Poulets du printemps, p. c..0.60 1.00
 Dindes, par couple.2.00 3.00
 Bécassines1.00 0.50
 Perdrix..... 0.40 0.50
 Canards noirs..... 0.75 0.50
 Sarcelles..... 0.50 0.50
 Patates (early rose) minot.0.35 0.50
 Avoine, par minot, 34 lbs.. 0.38 0.40
 Beurre, salé, par livre.... 0.18 0.22
 " frais, "0.20 0.22
 " pains, "0.25 0.30
 Fromage, par livre.....0.12 0.12 1/2
 Œufs, par doz..... 0.18 0.20
 Foin, par 100 bottes..... 6.00 6.50
 Paille, "4.00 5.00
 Bois, par corde (2 1/2 pieds)... 3.50 4.50
 " " (3 pieds)... 3.50 5.50

MOUVEMENT MARITIME

Partis pour Montréal

Histania (s), Hamibourg, 13 oct.
 Monte Videan (r), Fairfull, Londres, 17 oct.
 Toronto (s), Davies, Bristol, 17 oct.
 Rannoor (s), Gillans, Anvers, 13 oct.
 Assyrian (s), Hughes, Glasgow, 19 oct.

Arrivés de Montréal

Hestia (s), Rainie, Glasgow, 17 oct.
 State of Georgia (s), Laurie, Aberdeen, 18 oct.
 Storm King (s), Crosby, Londres, 18 oct.
 Hurona (s), Yule, Londres, 19 oct.

Arrivés dans le port de Québec

20 oct—SS Etolia, Legg, Rotterdam, Wm M Macpherson, gin.
 —Laurentian, McDougall, Liverpool, 11 oct, via Merville, Allan, Rae & Cie, 205 passagers et cargaison générale.
 —Escalona, Nevin, ports de la Méditerranée, Henry Fry & Cie. vins, etc.
 —Pocklington, Davies, Glace Bay, pour Montréal, charbon.
 —Hibernian, Wallace, Glasgow, 9 oct, Allan, Rae & Cie, cargaison générale.
 21 oct—SS Mariposa, Cave, Liverpool, 12 oct, Wm M Macpherson, 29 passagers et cargaison générale.
 —Mexico, Daly, Bristol, Wm M Macpherson, cargaison générale.
 —Warwick, McNeil, Bristol, Ross & Cie, pour Montréal, cargaison générale.

Venant d'être reçu

300 MONTRES à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec boîtes en nickel; enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00
 Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.
 M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui défient toute concurrence.
 Grand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes.

CYR. DUQUET,

3 rue St-Jean, Haute-Ville, Québec.

B. LEONARD

Papiers de tentures français et américains
 Peinture en bâtiments et
 Lettrage d'enseignes
 Peintures, Huiles, Glaces
 Matériaux pour artistes
 Stores et Gardes-ouverts pour
 fenêtres
 Rouleaux à ressort pour fenêtres

53, RUE ST-JEAN
 HAUTE-VILLE, QUÉBEC

Pianos par excellence

(DE LA MAISON NORDHEIMER, ETABLIE 1840)

PIANOS

Steinway, Haines, Chickering
 Everett, Nordheimer

Aussi les célèbres orgues ESTEY & KIMBALL
 Toujours en main: PIANOS D'OCCASION, et
 termes faciles
 Accords et réparations de première classe.

J. CLIFFORD & CIE

SEULS AGENTS

741, RUE ST-LOUIS, QUÉBEC

THIBAUDEAU FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SÈCHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
 QUÉBEC

Branches: Thibaudau, Bros & Co Montréal.
 Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

DUSSAULT & BARRY

QUÉBEC

AUX AMATEURS de BONS CIGARES

DEMANDEZ toujours nos marques, quand vous avez besoin de bons cigares, et pour le prix que vous voudrez payer nous défions toute concurrence pour la qualité et le fini de nos marchandises.

LA SUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN se détaillent à 10 cts.
 GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELICIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées par nous seulement et font les délices des connaisseurs.

Manufacture : 107 rue Richelieu
 BUREAU : 350 RUE ST-JEAN, avec B Houde & Cie, fabricants de tabac, Québec.

—Bonn, Leach, Sydney, pour Montréal, charbon.
 —Relief, Masson, Gaspé, etc, Ross & Cie, fret.
 —Acaster, Phillips, Picton, John Laird, pour Montréal, charbon.
 —Transit, Morthinsen, Sydney, Carbray, Routh & Cie, pour Montréal, charbon.
 —Menar, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
 —Ipsden, Cousins, Sydney, pour Montréal, charbon.
 22 oct—SS Lako Ontario, Campbell, Liverpool, 13 oct, H H Sewell, 203 passagers et cargaison générale.
 —Coban, Fraser, Sydney, Geo M Webster & Cie, pour Montréal, charbon.
 —Edmondsley, Muir, Sydney, pour Montréal, charbon.
 —Lynton, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
 —Mercario, Laieck, Sydney, pour Montréal, charbon.
 Goëlette Marie Victoire, Patenaull, Sept Iles, maître.
 —Marie-Anne, Marquis, Pointe aux Esquimaux, maître.
 23 oct—SS Brazilian, Whyte, Londres, Allan, Rae & Cie, cargaison générale.
 —Sarmatian, Johnston, Glasgow, Allan, Rae & Cie, cargaison générale.
 —Cacouna, Whalen, Sydney, Geo M Webster & Cie, pour Montréal, charbon.
 —Loughrigg Holme, Milican, Sydney, pour Montréal, charbon.
 —Wandsworth, Hoodkin, Sydney, Carbray, Routh & Cie, pour Montréal, charbon.
 —Otter, Bernier, Pointe aux Esquimaux, A Fraser & Cie, passagers et fret.

En chargement

19 oct—M Bergen, 96, New-York, Bennett & Cie, charbon.
 20 oct—J L Ross, 97, Burlington, John Breakey, bassin de la Chaudière.
 S Lamb, 92, Burlington, John Breakey, bassin de la Chaudière.
 22 oct—Horace, 906, Liverpool, H Kennedy, Anse aux Sauvages.
 Victoria, 1047, Greenock, H Kennedy, Anse aux Sauvages.

Acquittés

19 oct—Goëlette Espérance, Landry, Natashquan, maître.
 —Saneta Maria, Landry, Natashquan, maître.
 —Notre-Dame de la Garde, Vigneault, Natashquan, maître.
 Barge de canal M Bergen, Bergen, New-York, Bennett & Cie.
 —D Bascomb, Sweet, Whitehall.
 —J H Mecker, Sweet, Whitehall.
 20 oct—Barge de canal S Lamb, Grant, Burlington, John Breakey.
 —J L Ross, Lyons, Burlington, John Breakey.
 Goëlette Mario Joséphine, Couette, Rivière, Pentecôte, Gagnon & Frère.
 SS Labrador, McAuley, Liverpool, Wm M Macpherson.
 22 oct—Barque Sophie, Borge, Newry, Price, Frères & Cie, chargé à St-Thomas.
 Goëlette Midnight, Robert, Gaspé, Weston Hunt & Son.

dans notre port en 1893 et 1894 jusqu'à la date du 20 oct. :

Voiliers

1893—205 vaisseaux, 187,455 tonneaux
 1894—191 " " 163,297 "

Dim. 14 " 24,158 en moins

NOMBRE des steamers océaniques arrivés jusqu'à date et à la date correspondante l'un dernier :

Steamers océaniques

1893—364 steamers. 738,29 tonneaux.

1894—322 " " 679,948 "

Dim. 42 " 58,581 en moins

ETAT COMPARATIF du nombre et du tonnage des vaisseaux des Provinces Maritimes jusqu'à date et à la date correspondante l'un dernier.

Provinces Maritimes

1893—593 steam et v. n., 300,122 tonn.

1894—613 " " 328,670 "

Aug 20 vaisseaux et 28,548 "

—:000:—

IMPORTATION ET EXPORTATION

IMPORTATIONS

19 oct—Par ss Etolia, de Rotterdam—905 caisses gin à ordre. 10 do à A J Turcotte & Cie. 1520 do à A Toussaint & Cie. 978 do à A Carrier & Fils. 1170 do à A Joseph & Son. 1190 do à N Turcotte & Cie. 837 do à Langlois & Paradis. 705 à M Thibaudeau. 1730 à Whitehead & Turner. 1135 à T Ledroit. 1530 à N Rioux & Cie. 75 caisses d'Apollinaris à Chs Graf & Co.

19 oct—Par barge de canal Ransom Qua, Smith, Port Johnston, N Y—154 tonnes charbon à Carbray, Routh & Cie.

Par barge de canal S Marquand, Marquand, Cornwall, N Y—147 tonnes de charbon à Carbray, Routh & Cie.

Par barge de canal P C Phebo, Smith, Port Johnston, N Y—146 tonnes charbon à Carbray, Routh & Cie.

Par barge de canal H M Finch, Shovah, Whitehall, N Y—231 tonnes de charbon à Archer & Cie.

20 oct—Par ss Laurentian, McDougall, Liverpool—1 caisse à Bélanger & Garneau. 4 do, 1 ballot à G R Renfrew & Cie. 1 ballot, 1 caisse à Glover, Fry & Cie. 35 caisses à ord e. 3 caisses, 4 ballots, 5 paniers à S J Shaw & Cie. 30 barils à F P Currie & Cie. 2 caisses à Lemieux & Noël. 10 paquets à W C Scott. 5 barils à Banque de Montréal. 5 caisses, 1 paquet à P Garneau, Fils & Cie. 6 brls à Banque de Montréal. 1 caisse à O A 3 do Forgues & Wiseman. 1 do à J B Laliberté. 1 do à ordre.

Par ss Hibernian, Walloce, Glasgow—1 panier vaiselle à F T Thomas. 2 caisses marchandises à Behan Bros. 1 paquet à G M Parmelee.

Par ss Escalona, Lindsay, Bordeaux et Charente, via Halifax—4 tonnes, 3 futs vin à ordre. 3 tonnes vinaigre à G & C 2 tonnes vin au Club Union. 6 tonnes do à E Roumillac. 4 do à A Toussaint & Cie. 60 caisses do, 75 do brandy à N Turcotte. 50 do vin à Langlois & Paradis. 30 do do, 20 do huile d'olive à Whitehead & Turner.

20 caisses, 3 do prunes sèches à Banque des Marchands. 10 caisses pois, 10 do fèves, 3 do champignons, 1 do légumes, 1 do truffes, 30 do huile d'olive, 4 do poisson salé, 1 fut huile d'olive, 4 ballots lentilles à E Roumillac. 10 futs vin à J Baillargeon. 151 caisses spiritueux, 1 caisse papiers points à A Toussaint & Cie. 20 quarts do, 20 demi prunes sèches à ordre. 20 caisses champagne, 45 do eau minérale, 22 tonnes vin, 1 caisse ciro à cacheter, 8 sacs, 1 ballot café, 2 caisses (machine à embouteiller), 8 quarts-caisses prunes sèches, 10 caisses huile d'olive, 30 do vin, 5 do absinthe, 1 do amer Picon, 1 tonne rhum à H Beu-
 tep. 200 caisses soda en cristaux, 48 tonnes, 1 quintal coke North Bickburn. 10 octaves, 10 demi do, 150 caisses, 2 tonnes, 2 futs, 5 octaves, 8 barils, 170 caisses brandy, 1 caisse cartes-annonce à ordre. 270 caisses brandy à T Ledroit. 10 futs, 14 octaves, 10 barils, 130 caisses, 1 tonne, 550 do à ordre. 75 caisses, 2 tonnes, 2 futs, 6 octaves à N Turcotte & Cie. 12 caisses do à E Roumillac. 25 caisses, 10 octaves, 20 demi do à C Pitl. 2 tonnes do à A Carrier & Fils. 2 futs, 5 octaves, 60 caisses à A Joseph & Sons. 356 sacs, 2 futs do à Bank B N A.—
 De Halifax : 200 barils, 300 sacs plâtre à G M Webster & Cie. 400 brls hareng à ordre.

22 oct—1 paquet à R A White. 1 ballot à T H Norris. 1 do à F X Faucher. 1 do à P A Michaud. 2 pqs à W & Marsh & Cie. 1 do à W Jacques. 1 do à W Seaton. 1 do à Montmorency C M Co. 1 do à J Green. 1 do à R M Stocking. 1 do à S J Shaw. 1 do à J B Drouyn. 1 do à A Ahern. 2 do à A Lavigne. 1 do à E Fréchette. 1 do à H S Scott & Co. 1 do à E Casgrain. 1 do à W M Macpherson. 1 do à Thibaudeau & Cie.

Par Express

20 oct—1 paquet à R H Smith. 2 do à G Duval. 2 do à G Demers. 1 do à Cie Chinc. 1 do à J Scott. 2 do à W A Marsh & Cie. 1 do à J E Livernois. 1 do à G E Falardeau & Cie. 1 do à M Goulet. 1 do à Sr St-Eugénie. 1 do à G M Fairchild. 1 do à J Verret. 1 do à J A Plante. 1 do à S Samson. 2 do à M Hagan. 1 do à H Langévin. 1 do à J A Lynch.

22 oct—1 paquet à R A White. 1 ballot à T H Norris. 1 do à F X Faucher. 1 do à P A Michaud. 2 pqs à W & Marsh & Cie. 1 do à W Jacques. 1 do à W Seaton. 1 do à Montmorency C M Co. 1 do à J Green. 1 do à R M Stocking. 1 do à S J Shaw. 1 do à J B Drouyn. 1 do à A Ahern. 2 do à A Lavigne. 1 do à E Fréchette. 1 do à H S Scott & Co. 1 do à E Casgrain. 1 do à W M Macpherson. 1 do à Thibaudeau & Cie.

Par chemin de fer

20 oct—1 boîte à P E Poulin & Cie. 1 caisse, 4 barils à A E Vallerand. 1 panier à J de L Taché. 2 barils à E Julien. 4 boîtes à Adams Shoe Co. 2 caisses à M Vineberg. 3 cuves à Mechanic Supply Co. 2 boîtes à Col. J R Amyot. 835 ballots à Montmorency Cotton Mfg Co. 25 do à B Houde & Cie. 2 boîtes à J A Langlais & Cie. 1 do à Leclair & Cie. 12 sacs à W H Polley. 1 boîte à F H Andrews. 3 caisses à E Marois. 1 do à J Richard. 2 do à W Doyle. 2 paniers à Quebec Gas Co. 2 brl à W A Marsh & Cie. 770 demi-boîtes à T Davidson & Cie.

22 oct—1 ballots à Montmorency C M Co. 25 barils à J S Stevens. 10 ballots à T Lyons. 1 baril à Cantin & Cie. 14 boîtes à Montm E L Co. 10 barils à Drouin, Frères & Cie. 25 caisses à T D Beattie. 8 barils à F H Andrews, 3 do, 11 demi do à E Picard & Fils. 1 caisse à Lemieux & Cie. 2 do à T J Moore & Cie. 1 do, 1 baril à J Amyot & Frère.

ETAT COMPARATIF du nombre et du tonnage des vaisseaux océaniques arrivés

6 boîtes à Laroche & Cie. 1 do à Thi-
baudeau, Frères & Cie. 1 caïssé à Bois-
seau & Cie. 1 boîte à M Armaley.

EXPORTATIONS

23 août—Par barque Prince Eugene,
Tidemansen, Greenock — 286 morceaux
chêne, 157 do orme, 661 do pin blanc,
3387 madriers d'épinette, 1300 do bouts
par Dobell, Beckett & Cie.

27 août—Par navire Frank Carvill,
Tielman, Royaume-Uni—276 morceaux
chêne, 31 do frêne, 39 do orme, 138 do
bouleau, 1191 do pin blanc carrés, 169
do pin blanc, 34 do pin rouge, 8424 ma-
driers d'épinette par Dobell, Beckett &
Cie.

28 août—Par barque City of Agra, Ly-
dersen, Australie—19,180 madriers d'épi-
nette, 3033 do pin blanc, 74 do chêne,
2300 paquets lattes par Dobell, Beckett
& Cie.

13 sept—Par barque White Rose,
Aarve, Greenock—37 morceaux chêne,
400 do orme, 233 do pin rouge, 1196 do
pin blanc carré, 100 madriers pin blanc,
3521 do épinette, 2121 do bouts par Do-
bell, Beckett & Cie.

Par barque Prinds Leopold, Ronneberg,
Londres—470 morceaux chêne, 163 do pin
blanc carré, 85 do pin blanc, 26,167 ma-
driers d'épinette, 5599 do bouts pin par
Dobell, Beckett & Cie.

Par barque Alma, Backer, Newcastle
—53 morceaux orme, 58 do bouleau, 542
do pin blanc carré, 186 do pin blanc, 1332
madriers d'épinette, 1461 do bouts par
Dobell, Beckett & Cie.

17 sept—Par barque Cito, Clausen,
West Hartlepool—621 morceaux orme, 56
do bouleau, 19 do noyer, 223 do pin
blanc carré, 201 do pin blanc, 2435 ma-
driers pin, 1714 do bouts par Dobell,
Beckett & Cie.

22 sept—Par ss Bengore Head, Bren-
nan, Dublin—26,968 madriers d'épinette,
1912 do bouts par Dobell, Beckett & Cie.
18394 madriers d'épinette, 2090 do bouts
par King Bros.

23 sept—Par barque Fran, Schanke,
Liverpool—7884 madriers d'épinette par
King Bros.

29 sept—Par ss City of Lincoln, Steel,
Londres—12,859 madriers d'épinette par
King Bros.

10 oct—Par ss Teolin Head, Arthurs,
Belfast—9062 madriers d'épinette par
King Bros.

Par navire Mathilda, Gram, Londres
—14,249 madriers d'épinette, 491 do
bouts par J Burstall & Cie.

BULLETIN DES FAILLITES

QUÉBEC

Québec

E. T. Nesbit, com. de bois, offre de
composer sur extension.

Pierre Richard, épiciier, stock annoncé
pour être vendu par soumission le 30 oct.

Jean Flamondon, de Québec, manufac-
turier de chaussures, débi- r; et George
Demers de la paroisse de Notre Dame
la Victoire, marchand, requérant cession.
D. Arcand nommé gardien provisoire.
Assemblée des créanciers le 30 courant.

Noël & Cie, quincailliers, St-Roch.
Stock annoncé pour être vendu le 31 cou-
rant.

Montréal

R. S. Kelly, cir . . . , offre de composer.
Bédard & Vincent, nouv. Chs. Desmar-
teau nommé curateur. Assemblée des
créanciers le 26 courant.

Canada Printing Co., imprimeurs, as-
semblée des créanciers le 27 courant.

Alphonse Lacoste, cordonnier, demande
de cession.

J. Perreault & Cie., nouv. assemblée
des créanciers le 22 courant.

Louis Vermette, contracteur, Bilodeau
& Renaud nommés curateurs.

Dame John Wright, mag. gén. cession.
D. Boucher, épiciier, C. Desmarteau
nommé curateur.

A. W. Glassford, plombier, embarras.
Chs. Landry, sellier, C. Desmarteau
nommé curateur.

Louis Ponton, quincaillier, une assem-
blée des créanciers a été tenu.

Rolland & Frère, fourniture d'ébéniste,
ont consenti à faire cession.

W. E. Seed, tailleur, cession. Assem-
blée des créanciers le 30 courant.

J. P. Thériault, épiciier, cession.

McIndoe & Aird, cuir, F. C. A. McIn-
doo offre 25 cts dans la piastre comptant.

Pike River

H. Hogle & Son, mag. gen. C. Austin,
nommé curateur.

Sherbrooke

J. B. Bernier, épiciier.

E. Boucher, quincaillier, Millier &
Griffith nommés curateurs.

H. O. Fortier & Co., épiciier, cession.

Montréal & Sorel

Montreal Paper Mills Co., demande de
cession.

Montréal & St Jean

Standard Card & Paper Co., assemblée
des créanciers le 17 courant.

St-Henri

J. B. Prudhomme & Cie., l'assemblée
des créanciers a été tenue.

Drummondville

Lemire & Frère, mag. gén. demande de
cession.

Murray Bay

A. Larouche, mag. gén. offre de compo-
ser à 30c. dans la piastre.

Bryson

C. Turpain, mag. gen. cession.

D'Israeli

S. E. Adam, mag. gen, assemblée des
créanciers le 26 courant.

Jaspé Bassin

H. S. Lowndes, moulin à scie, demande
de cession.

J. Lowndes & R., mag. gen. cession à
J. McD. Hains.

Iberville

P. Benoit, voituriers, H. Langelier
nommé curateur.

Maissonneuve

C. Bourassa, entrepreneur, actif vendu.

Marieville

Pierro Rainville, cession à H. E. Pou-
lin.

Amqui

T. Ross, mag. gen. offre 60 cts dans la
piastre.

Yamachicho

E. Vaillancourt, hôtelier, cession.

ONTARIO

Athens

J. S. Stovens, ébéniste, cession à J.
Smart.

Oxford East

Neil Wilford, cession à C. F. Grant.

Prescott

Freeman Bros, meubles, stock annoncé
pour être vendu par soumission.

Ste Catharines

Gates & Gardner, tapis, ces. à DePotter.

Delhi

Price Thomas, meubles, offre de comp.

Guelph

A. A. Cutting, épiciier, stock vendu à
70 cts dans la piastre.

A. McDonald & Co, nouveautés, stock
annonce pour être vendu le 31 oct.

Kincardine

D. McInnes, jr, nouv., cess. à R. Davis.

Petrolia

A. E. Haydent, foreur, cess. à G. Sim-
mons.

Sarnia

Coates & Hamilton, nouveautés, stock
annoncé pour être vendu le 29 oct.

Sebringville

J. R. Dickert, sellier, stock vendu à
44 cts dans la piastre.

Toronto

T. J. Death & Son, confectons pour
hommes, cession à G. E. Harris.

J. Egdén, pharmacie, stock venu à 60
cts dans la piastre.

Walpole

A. McMuschy, cession à J. H. Scott.

Sudbury

A. Paul, confection, vendu à 50 cts
dans la piastre.

NOUVELLE ECOSSE

Dartmouth

John Allen, cordonnier, cession.

Margaree Harbor

A. D. Gillis, mag. gén. cession.

Windsor

Fred. Mounce, hôtelier, actif annoncé
en vente par soumission.

Wolfville

Brown, Munro & Co., agents, cession.

COLOMBIE ANGLAISE

Vancouver

Leamy & Kyle, maulin à scie, cession
à C. G. Major.

Nanaimo

W. J. Spear & Co, marchands de mu-
sique, cession à R. Spear.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Cession—Corporation de Princeville
aux sœurs de l'Assomption, Princeville.

Vente—Isaïe Lallie aux mêmes.

Télesphore Turgeon à Théodore Bolduc

Stanford.

Théodore Bolduc à J. A. Hébert, Stan-
fold.

A. M. Price à Stanislas Provencher
Stanford.

Donation—Stanislas Houle à Uldoric
Houle, Warwick.

Alexandra Phanouf à Hector Phanouf, Warwick.

Transport—Joseph Courtois à L. O. Pepin, Warwick.

Testament—Dame Mathilda Alain à Philius Bonquet, Warwick.

Vente—Dame Marie Marcel à Dame veuve G. E. Aym, Warwick.

J. Bte. Montette à Jules Carignan, Ste-Victoire.

Theophile Ayotte à Hilaire Picard, Simpson.

Eugene Desharnais au Rev J. A. Mareau, Bulstrode.

Echange—Sœurs de l'Assomption et Alexis Laliberté, Princeville.

Partage—Edmond Carignan et Osmus Carignan, Stanfold.

Donation—Dame Victoire Fradette à Isaac Bédard, Warwick.

Transport—Wm. Farley à D. O. Bourbeau, Warwick.

Vente—Honoré Laliberté à Pierre Morissette, St-Norbert.

Cyrille Hébert à Alcide Larochelle, Tingwick.

Télesphore Poisson à Norbert Ouellette, Tingwick.

BEAUCE

15 oct.—Obligations—Siméon Lacasse, cultivateur de Ste-Marie, à Dr. Tancrède Fortier \$400 à 6 p. c.

17 oct.—Jean Nolet, cultivateur de St-Séverin, à Bernard Ferland \$100 à 6 p. c.

Chs. Drouin, cultivateur de St-Joseph, à Bénéoni Caret \$300 à 7 p. c.

Jos. Bélanger, cultivateur de Tring, à David Bouffard \$150 à 6 p. c.

Frs. X. Rodrigue, cultivateur de St-George, à Jos. Côté \$350 à 6 p. c.

Philius Gagnon, cultivateur de Saint-Elzéar, à Dame Vve A. W. Drayner \$500 à 5 p. c.

Jérôme Rodrigue, cultivateur de Saint-George, à Dame Vve A. W. Drayner \$400 à 6 p. c.

18 oct.—Edmond Doyon, cultivateur de Lambton, à Dame Vve Bénéoni Lessard \$200 à 7 p. c.

19 oct.—William Roy, cultivateur de Linière, à David A. Young \$165 à 7 p. c.

20 oct.—Ths. Dallaire, marchand vs. Alfred Laverdière, boulanger de Saint-George \$25.93 à 6 p. c.

15 oct.—Ventes—Jean-Bte. Doyon, cultivateur de St-Joseph, à Zoël Larochelle \$150 comptant.

17 oct.—Narcisse Giguère, cultivateur de St-Joseph, à Aug. Nadeau \$600 act. \$150.

Veuve Louis Doyon, cultivateur de Ste-Marie, à Cyrille Poulin \$1500 à termes.

Eusèbe Bolduc, cultivateur de Forsyth, à Honoré Bougie \$950 act. \$250.

Richard Lessard, cultivateur de Saint-Elzéar, à Achille Leloux \$500 comptant.

Theophile Pouliot, cultivateur de Broughton, à Jean Pouliot—Donation.

18 oct.—Jos. Bernard, cultivateur de St-François, à Pierre Gendreau \$700 à termes.

Richard Cliche, cultivateur de Broughton, à Cléophas Faucher \$60 comptant.

Chs. C. Faucher *et al.*, cultivateur de Broughton, à Thos. Faucher \$300 compt.

Onésime Garant, cultivateur de Mégantic, à C. A. LaRue \$175 comptant.

19 oct.—Vital Gilbert, cultivateur de

Adstock, à Jean Fortin, fils \$300 act. \$100.

Olivier Bernard *et uxore*, cultivateur de St-Ephrem, à Honoré Longchamp \$100 comptant.

Ferd. Gagnon, cultivateur de Saint-Ephrem, à Olivier Rodrigue \$1300 act. \$100.

Lambert Doyon, cultivateur de Adstock à Jean Poulin \$500 act. \$75.

Louis Fontaine, cultivateur de Forsyth, à Narcisse Grenier \$1000 act. \$150.

Jean Lachance, cultivateur de Forsyth, à Alexis Lachance \$800 à termes.

Ths. Gilbert, cultivateur de Adstock, à Amable Lacasse \$100 comptant.

Louis Dostie, cultivateur de Adstock, à Nap. Dostie—Donation.

Nap. Dostie, cultivateur de Adstock, à Joseph Dostie \$100 comptant.

Paul Gagné, cultivateur de Adstock, à Amable Lacasse \$100 comptant.

Jos. Gagné, cultivateur de St-Ephrem, à Bénéoni Fortin—Donation.

LOTBINIÈRE

11 oct.—Transport par Léon Hamel, du Canton Warwick, à Philius Moreau, de St-Flavien, pour \$1200.

Vente par Wm. Boissonnault, de Ste-Croix, à François Boissonnault, de St-Flavien, pour \$100.

Donation par Rémi Lambert à Nap. Lambert, de St-Flavien, du lot No 29.

Donation par Barthélemi Côté à Arth. Beaudoin du lot No 278, de St-Flavien.

Obligation par F. X. Baron, de Saint-Antoine, à Geo. Bergeron, pour \$280.

Vente par Marguerite Godbout, St-Télesphore, à J. B. Martin, de St-Etienne de Lauzon, du lot No 5, St-Gilles, pour \$125.

Quittance par Marguerite Godbout, de St-Télesphore, à J. B. Martin, de Sainte-Etienne, pour \$100.

Résiliation par Rémi Lambert et Nap. Lambert, du lot No 400, St-Flavien.

Donation par Olivier Sévigny *et ux.*, à Dame Joséphine Sévigny, épouse de W. Pelletier, de partie du lot No 278, de St-Flavien.

15 oct.—Vente par Thomas Doonan, de St-Patrice, à Michael McCourt, de St-Sylvestre, pour \$250.

Obligation par Léopold Courteau à Emile Beaudet, de St-Jean, pour \$1100.

Vente par Ferdinand Hamel à Télesphore Croteau, de Ste-Croix, pour \$900.

Vente par Jos. Laverdière, Ste-Croix, à J. B. Bergeron, de St-Flavien, pour \$900.

Quittance par David Mailhot, de Gentilly, à Léopold Courteau, de St-Jean, pour \$82.50.

Quittance par P. C. Levasseur à Léopold Courteau, de St-Jean, pour \$1000.

16 oct.—Contrat de mariage entre Ferdinand Dion et Délia Dion, de Saint-Sylvestre. Comportant donation des lots No 529 et 530, de St-Sylvestre.

Donation par Siméon Turcotte *et ux.*, à Arthur Turcotte, de St-Flavien, du lot No 448, de St-Flavien.

Vente par Numédie Hamel à Siméon Turcotte, de St-Flavien, pour \$1300.

Quittance par Lazare Bedard à Wm. Boissonnault, de St-Flavien, pour \$1050.

Cession par Elise Moreau à Ls. Moreau, de St-Apollinaire, pour \$140.

Cession par Virginie Moreau à Phili-

bert Moreau, de St-Apollinaire, pour \$140.

Vente par C. I. Rinfret, et Nap. Garneau à Ed. Cayer et Josaphat Laliberté, de Ste-Croix, pour \$700.

Ratification par Ferdinand Boisvert, d'une vente par C. I. Rinfret, et N. Garneau à Ed. Cayer et Josaphat Laliberté, du No 4, Ste-Croix.

17 oct.—Bail par Xénophile Tousignant à Antonio Pérusse, de Leclercville, des lots No 71 et 31, de Leclercville.

17 oct.—Donation par Michel Laliberté à Josaphat Laliberté, du lot No 481, de St-Louis de Lotbinière.

Donation par Dame H. Desruisseaux à Pamphile Desruisseaux, de partie des Nos 15 et 17, de Leclercville.

Vente par David Huot, de Lévis, à Benjamin Baron de St-Agapit, pour \$125.

Obligation par Honoré Bergeron, de St-Agapit, à Nazaire Gingras, de Saint-Nicolas, pour \$595.

22 oct.—Vente par M. I. A. Lambert, épouse de S. G. Paquin, de Portneuf, à Dame Delima Côté, de Portneuf, pour \$425.

Vente par Egesippe St-Onge à Thomas Abel, de Ste-Philomène, pour \$500.

Vente par Arth. Beaudet à Octave Hamel, de St-Jean, pour \$260.

Vente par Télesphore Terrien *ès-q.* à Michel Chandonnais, de St-Apollinaire, pour \$275.

Obligation par Omer Dubois, de St-Gilles, à Lazare Bergeron, de St-Apollinaire, pour \$100.

Quittance par F. X. Desruisseau, de Québec, à Joseph Guérard, de St-Flavien, pour \$1000.

Quittance par Ferdinand Guérard, de Ste-Philomène, à Grégoire Guérard, de St-Flavien, pour \$120.

23 oct.—Vente par Ed. Marquis, de St-Patrice, à Pierre Taylor, de St-Narcisse, pour \$450.

Vente par J. B. Demers, de St-Gilles, à Benj. Baron, de St-Agapit, pour \$875.

Obligation par Xavier alias Francis Charest, de St-Agapit, à Télesphore Croteau, de Ste-Croix, pour \$300.

Obligation par Siméon Coulombe, à Calixte Boucher, de Ste-Croix, pour \$200.

Vente par W. M. H. King *éc.*, M. D. à Etienne Parent, de St-Sylvestre, pour \$600.

LÉVIS

17 oct.—Ventes—Jos. Croteau à Jos. Bertrand, transport d'une somme de \$65, due par J. B. Croteau, hôtelier, Saint-Nicolas.

18 oct.—Dame Pierre Boutin, Saint-Romuald, à son mari, testament.

20 oct.—Jos. Rouleau à Théo. Cantin, cult. St-Jean, \$925, dont \$300 p.

23 oct.—Fred. Moreau à Ferd. Blanchet, cult. St-Henri, \$550 p.

Etienne Samson et Delle Olympe Bélanger, Lévis, mariage.

24 oct.—Narc. Cantin et Delle Eléonore Nault, St-Romuald, mariage.

Shérif de Québec, des propriétés de Nancy Mercier à Ls. Pouliot, boucher, Lévis, \$720, \$570 p.

20 oct.—Obligations—Théo. Cantin, cult. St-Jean, à Albert Larochelle, \$300 à 5 p. c.

23 oct.—Adélarde Samson, cult. Saint-David à A. Goulet \$300 à 6 p. c.



A. Toussaint & Cie

Importateurs de
VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUÉBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada.

Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

TONIQUE !



INDIGESTION.

DYSPEPSIE.

MANQUE D'APPÉTIT.

ÉPUISEMENT.

NEURASTHÉNIE.

DÉBILITÉ.

FAIBLESSE DES ORGANES.

CONVALESCENCE.

FAIBLESSE DES NERFS.

FAIBLESSE DES POUMONS.

FAIBLESSE DU SANG.

LE

Anchor Weakness Cure

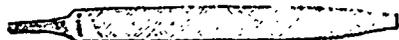
Est le plus précieux restaurateur de la santé des Femmes et des Filles faibles, malades, amaigrées ou épuisées par la maladie et le travail.

En vente chez tous les Pharmaciens ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO.,
QUÉBEC, CANADA.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

17 oct.—Quittances—Geo. Dubois à Augustin et Ephrem Bergeron, cult. St-Nicolas, \$300 d'obligation.

Et. Laroche à Adélard Laroche, cult. St-Jean, \$100 de donation.

18 oct.—Naz. Gingras à Ls. Couture, cult. St-Nicolas, \$150 de vente.

19 oct.—P. Lagueux à Aug. Samson, cult. St-David, \$100 d'oblig.

Aug. Roberge à Ferd. Roberge, Lévis, \$200 de vente.

20 oct. Frs. Laventu et Théo. Cantin à Jos. Rouleau, cult. St-Jean, \$200 d'ob.

22 oct.—Godfroi Bernier à Ant. Dalzil, St-Jean, \$100 de vente.

23 oct.—Ant. Carrier à O. McCaffry, et James McCaffry, cult. St-Lambert, \$175 d'oblig.

24 oct.—Héritiers feu Et. Samson, à Gouvernement Fédéral, Lévis, \$625.35 pour intérêt sur une vente.

QUÉBEC

Ventes, etc.

17 oct.—Jean Bte Duchesneau à Jean Dion

Echange—Chs. St Laurent et François Létourneau.

Donation—Honoré Roy à Numa Roy. Hon. C. A. P. Pelletier à Ls. Philippe Pelletier

Georges Piquet à Louis Philippe Pelletier.

18 oct.—Donation—Benoni Tremblay à Godfroi Tremblay.

Dame Vve Joseph Déhigard à Dame Geo. Elie Amyot.

Anna Déry et al., à Raphaël Déry.

Olivier Ed. Gauvreau et al., à Jos Handford.

Dame Théophile Corriveau à Dame Appollinaire Corriveau.

Subrogation—Dame Chs. Durand à Dame Célestine Vallière d'un montant dû par Charles Pageau.

19 oct.—Wm. Henry Duval à The Montmorency Electric Power Company. Geo. M. Fairchild à Geo. M. Fairchild. Octave Ouellet à Pierre Begin.

Ernest Dechêne à J. B. Duplain.

20 oct.—Ratification. Joseph Tanguay d'une donation à Dame Jérôme Collin.

Donation—Antoine Tessier dit Laplante à Frédéric Tessier dit Laplante.

Transport d'une rente constituée par Dame Hammond Gowen à Archange Racine et al.

22 oct.—Georgo Marcoux à Dame Vve Pierre Dumontier.

Bénoni Tremblay à Chrs. Robitaille. Michel Hamel à Alfred Girard.

Obligations

17 oct.—Jean Cloutier à Jérémie Marand.

Louis Philippe Pelletier à Geo. Richard Renfrew.

18 oct.—Godfroi Tremblay à Ernest Landry.

Jos. Handford à Dame Vve Honoré Vézina.

19 oct.—Louis Falardeau à Edouard Vandebonœur.

20 oct.—Louis de Gonzague Giroux à Jos. E. Bédard.

Elzéar Drolet à Dlle Emilio Vachon.

Félix Beaulé à Victor Savard.

20 oct.—Dlle Anriette Casault à Société de prêts

RIMOUSKI

17 oct.—Hypothèque—Alphonse Brilant, Ste Cécile, cultivateur, à mineur Olivier Roy dit Desjardins, St-Fabien, tutelle.

TROIS-RIVIÈRES

15 oct.—Vente de partie des Nos 539 et 540, St-Barnabé, par Adélard Menançon à Israël Déchainé. Prix, \$150 payé comptant.

Vente du No 22 du 6ème rang, St-Elie, par Corporation St-Elie au Winchester Club. Prix \$20 payé comptant.

Vente de partie du N 12a, du 4e rang St-Elie, par Olivier Philibert à Maxime Philibert. Prix, \$110 payé comptant.

Bail pour 5 ans du lot No 685, cité Trois-Rivières, par Vve C. H. Godby à Nap. Guillemette, fils. Prix, \$400 par année garanti par hypothèque sur No 856, cité Trois-Rivières.

Vente du No 473, Yamachiche, par Euchariste Vaillancourt à Victor Gauthier. Prix, \$400 payé comptant.

Vente des Nos 477 et 478, Yamachiche, par Désiré Vaillancourt à Antoine Vaillancourt, son père. Prix, \$1600, \$800 comptant, balance payable \$600 à Evariste Laury et \$200 à Ernest Lacerte.

Saisie de partie du No 215, St-Barnabé, contre Onésime Roy pour être vendue le 11 décembre 1894 à la poursuite de E. D. Boisclair.

Saisie du No 432 et p. 431, St-Etienne, contre Antoine Menançon, pour être vendus le 10 décembre à la poursuite de U. Brunelle.

17 oct.—Obligation par Adélard Girard à Antoine E. R. Bellefeuille pour \$500 à 6% remboursable dans un an avec hypothèque sur No 12, paroisse Trois-Rivières.

18 oct.—Quittance par Louis Gélinas à Raphaël Melançon pour \$50 acquittant obligation du 28 février 1885.

Tutelle aux enfants mineurs, feu Maxime Doucet, de St-Etienne, tutrice Vve Maxime Doucet, subrogé-tuteur, Nazairo Bourque.

Obligation par Jos. Abran à Hercule Abran, pour \$1400 à 6% remboursable en 10 ans avec hypothèque sur No 405, 143 et 152, Pointe du Lac.

20 oct.—Dissolution de la société de Beaudry Drolet & Cie, composée de Jos. Beaudry, P. A. Drolet et Olivier Beaudry. La société continue à faire affaires par P. A. Drolet et Jos Beaudry sous le même nom.

Testament Thomas Bourassa, Yamachiche, léguant tous ses biens avec 1/2 de 335, Yamachiche, à Dame Marie Louise Daveluy, son épouse.

Testament de Etienne Gélinas, de St-Barnabé, décédé le 25 avril 1894, léguant à son fils Adrien Gélinas la 1/2 indivise des Nos 1 et 3, de St-Barnabé, et 648, Yamachiche.

Vente du No 257, St-Boniface, par Ludger Bélanger à Blaise Gélinas. Prix, \$1500, \$600 comptant, balance \$200 payable à Vve P. O. Désilots, et \$700 au vendeur le 12 avril 1896.

RÉCLAMATIONS

QUÉBEC

Cour Supérieure

No 228 18 oct.—Société des Prêts et Placements de Québec vs. Arthur Brousséau, Québec, saisie-gagerie \$512.33. Rap. 25 oct.

No 230.—Joseph Elzéar Fortier vs. Philéas Béland et Alfred Martineau, Québec, licence de vente \$165.00. Rap. 26 oct.

No 232.—Pierre Rochette vs. Cie du ch. de fer Basses Laurentides, Québec, gages \$170.30. Rap. 26 oct.

No 234.—Alexandre George Hesslein et al., vs. J. B. Lambkin, Québec, dette \$112.08. Rap. 31 oct.

No 236.—Société de Construction Permanente de Québec vs. Grégoire Marcotte, fils, Drummondville, déchéance droit de réméré \$186.97. Rap. 6 nov.

No 238.—Edouard Lichtenhein et al., vs. Théofred Hamel, Québec, et Alphonse Poirier, Village Lauzon, \$1,113.84. Rap. 29 oct.

No 248.—Allan Macfarlane et al., vs. F.-X. Wilfrid Lachance et Numa Royer, Québec, assumpsit \$126.55. Rap. 26 oct.

No 226 19 oct.—Pierre Garneau et al., vs. Gilbert Boursier, Ste-Martine, billet et compte \$260. Rap. 15 nov.

No 250.—Herbert Molesworth Price vs. Georgiana Williams Hall, Mamasseh Smith, Hoodfords (Maine), assumpsit \$1,334.60. Rap. 7 nov.

No 258.—Octave Migner vs. George Roy, Québec, assumpsit \$906.62. Rap. 26 oct.

No 260.—Charles Albert Gauvreau vs. Charles Veit Morris, Québec, dommages \$5000. Rap. 3 nov.

No 262.—Léonard Trépanier et vir., vs. Elzéar Dom Carlos, Québec, \$140.00. Rap. 6 nov.

No 266.—Désiré Samson vs. Delle Marie Philomène Couture, Montréal, personnelle \$742. Rap. 19 nov.

No 268.—François Gosselin vs. Emile Tremblay, St-Léon de Standon, \$145. Rap. 9 nov.

No 270 20 oct.—Hornidas Ulderic Francoeur vs. Nar. Henri Ed. Faucher de St-Maurice, Québec, prêt \$120. Rap. 10 nov.

No 252.—Corporation de la ville de Lévis vs. Arthur H. Murphy, Montréal, taxes municipales \$209. Rap. 20 nov.

No 274 22 oct.—Narcisse Bedard, fils, vs. Azarius Bertrand, St-Raymond, résiliation de vente, \$100.00. Rap. 20 nov.

No 282.—Chs. Emilius Lamb Porteous et al., vs. Dame Hélène Carrier et Chs. Gédéon Beaulieu, Lévis, en bornage. Rap. 6 nov.

No 288.—The Hamilton Distillery Co. Ltd., vs. Emile Picard, Québec, dette, \$146.71. Rap. 29 oct.

No 2469.—Cie ch. de fer Q. & L. St-Jean vs. Ls. Tremblay, Lac St-Jean, en garantie, \$346.00. Rap. 29 oct.

No 292.—Banque du Peuple vs. Horace Jansen Beamer, Montréal, dette, \$309.00. Rap. 14 nov.

No 156.—Léa Lachance vs. Jos. Brousséau, Québec, pension alimentaire, \$156. par année. Rap. 3 nov.

No 276.—Jeffrey Alex. Rousseau vs. Alphonse Lemay, Portneuf, dette, \$202.68. Rap. 5 nov.

No 484. 23 oct.—Henri Charles Bossé vs. Dame Juating. Dansoreau, reprise d'instance, \$600. Rap. 20 nov.

No 196 24 oct.—John Breakay vs. Alf. Lapierre, Black Lake, personnello, \$155. Rap. 16 nov.

296.—Dello Margaret alias Maggio Martin vs. John Hunt, Sillery, dommages, \$199.99. Rap. 7 nov.

No 298.—Dello Hannah Martin vs. John Hunt, Sillery, dommages, \$199.99. Rap. 7 nov.

Cour de Circuit

No 3812 18 oct.—Arthur Dion et al., vs. Louis Julien, Québec, \$39.00. Rap. 27 oct.

No 3813.—Arthur Dion et al., vs. G. J. Tessier et al., Charlesbourg, \$42.62. Rap. 31 oct.

No 3814.—Arthur Dion et al., vs. Elz. Sylvain, Québec, \$28.00. Rap. 27 oct.

No 3815.—Arthur Dion et al., vs. Xavier Langevin, Saint-Félicien, \$49.00. Rap. 16 nov.

No 3821.—William Bryce vs. Arthur Brousseau, Québec, \$74.17. Rap. 24 oct.

No 3828 19 oct.—Honoré L. Dufresne vs. Alphonse Noël et al., Québec, \$29.70. Rap. 29 oct.

No 3829.—Joseph E. Fortier ès-q., vs. Dame G. Delangis et al., St-Jean Deschailons \$30. Rap. 3 nov.

No 3830.—William Paradis vs. Alfred Poulin, Beauport, et Elzéar Pouliot t. s. \$34.45. Rap. 30 oct.

No 3831.—Joseph A. Plamondon et al., vs. Pierre J. Légaré, Québec, et William Marsh t. s. \$36.55. Rap. 30 oct.

No 3832.—Jean Plamondon vs. Jean Lortie, Québec, \$25. Rap. 31 oct.

No 3833.—Arthur Dion et al., vs. J. M. Landry, Québec, et Geo. Robitaille et al., t. s. \$27.82. Rap. 31 oct.

No 3834.—Théodule Carrier vs. Flavien E. Roy, Lévis, \$50. Rap. 30 oct.

No 3835 19 oct.—Horuidas U. Francœur vs. Charles E. A. Langlois, Toronto, \$20. Rap. 8 nov.

No 3836.—Etienne Gilbert vs. J. B. Picard, Québec, et John Jack t. s. \$22.60. Rap. 31 oct.

No 3837.—Jean Huot vs. Geo. Dupont, St-Ferréol, \$75. Rap. 3 nov.

No 3838.—Joseph Beaumont vs. Isaïe Frenette, Cap-Santé, \$60. Rap. 31 oct.

No 3839.—Josaphat Jobin vs. Héliodoro Paquet, Lévis, \$53. Rap. 29 oct.

No 3840.—Josaphat Jobin vs. Ferd. Bégin, Lévis, \$42. Rap. 29 oct.

No 3842 20 oct.—William Delaney vs. Charles Hamel, Québec, saisie-gagerie \$33. Rap. 23 oct.

No 3843.—Patrick Ryan vs. Charles Hamel, Québec, \$65.85. Rap. 30 oct.

No 3844.—Raymond Bilodeau vs. Gédéon Lafleur ès-q. Lévis, \$66.60. Rap. 29 oct.

No 3846.—I. J. Latimer et al., vs. M. Fronette, St-Gilbert, \$38. Rap. 31 oct.

No 3848 22 oct.—Euchariste Boivin vs. Etienne Gilbert, Québec, \$60.00. Rap. 30 oct.

No 3853.—Ed. Durand vs. Thomas Chevalier, Québec, \$48.00. Rap. 2 nov.

No 3854.—Nicolas Flood vs. David Cantin, Cap Rouge, \$47.61. Rap. 5 nov.

No 3857.—Dame Marie A. Samson vs. Geo. E. Blanchet et The Singer Mfg. Co., Québec, tiers-saisis, \$44.20. Rap. 30 oct.

No 3858.—Pierre Rochette vs. Eusèbe Godin, Rivière à Pierre, \$99.00. Rap. 10 nov.

No 3859.—Dame Lucrèce Fortin vs. Julia Evans, Québec, saisie gagerie, \$28. Rap. 27 oct.

No 3860.—Robert G. Dun et al., vs. Jos. E. Martin, Rimouski, \$50.00. Rap. 17 nov.

No 3862. 23 oct.—Aurélien Samson vs. George Bouffard, fils, Québec, \$30.75. Rap. 8 nov.

No 3864.—George Bougie vs. Ambroise Bélanger, Québec, \$24.22. Rap. 31 oct.

No 3865.—Octavo Laurin vs. Jules Clusiau, Québec, et Henry A. Bédard, t. s., \$69.35. Rap. 31 oct.

No 3866.—Félix E. Lavoie vs. J. A. Morency, Québec, et Hon. P. Garneau et al., t. s., \$20.20. Rap. 6 nov.

No 3868.—The Clinie Hardware Co vs. Adélar Lapointe, Lotbinière, \$81.62. Rap. 6 nov.

No 3871.—Alphonse Gronier vs. F.-X. Dion, Beauport, \$38. Rap. 30 oct.

No 3873.—F.-X. Dion vs. Alphonse Jacques, St-Antoine de Tilly, \$46.60. Rap. 6 nov.

No 3874.—F.-X. Dion vs. Léonidas Lambert, St-Antoine de Tilly, \$44.40. Rap. 6 nov.

No 3877 24 oct.—Henry A. Bedard vs. Philias Paquet et al., Québec, saisie-gagerie, \$44.00. Rap. 5 nov.

No 3878.—William Paradis vs. E. Leonard et vir., St-Malo, \$62.55. Rap. 3 nov.

No 3879.—Adolphe Ouellet et al., vs. Louis Soucy, Québec, \$47 16. Rap. 2 nov.

No 3880.—Edouard Bedard et al., vs. Alexis Parent, Québec, \$22.46. R. 2 nov.

No 3882.—Jos. A. Delisle vs. Arsène Picher et La cité de Québec t. s., Québec, \$25.84. Rap. 3 nov.

No 3883.—Gaspard Lemoine et al., vs. William Dumas, St-Roch des Aulna.s, \$30.40. Rap. 8 nov.

No 3884.—Gaspard Lemoine et al., vs. Jean St-Pierre, St-Gédéon, \$30.20. Rap. 26 nov.

No 3885.—Gaspard Lemoine et al., vs. J. M. Marchand, Maskinongé, \$42.31. Rap. 8 nov.

No 3890.—George Hough vs. Joseph Drolet, Ancienne Lorette, \$25.00. Rap. 5 nov.

No 3892.—Léon Lapierre vs. Emile Provost, St-Magloire, \$25.00. Rap. 24 décembre.

RIMOUSKI

Cour Supérieure.

17 oct.—Héritiers U. J. Tessier vs. Hypolite Canuel, Ste-Angèle de Mérici, hypothécaire, \$94.00 Rap. 24 nov.

Dame E. A. Danjo vs. F. X. Turcotte, St-Fabien, (absent), hypothécaire, \$203. 70. Rap. 24 nov.

15 oct.—John W. Hobart et al., vs. The Cedar Shingle and Lumber Co., Rimouski, dette, \$1545.00. Rap. 8 nov.

Wilburn J. Webb vs. The Cedar Shingle and Lumber Co., Rimouski, dette, \$1500. Rap. 8 nov.

Cour de Circuit

17 oct.—Héritiers U. J. Tessier, vs. Achille Gagné, Ste-Angèle de Mérici, \$39.00. Rap. 24 nov.

22 oct.—Séverin Côté vs. Joseph Lévesque, St-Donat, dette, \$18.06. Rap. 10 nov.

Avis aux Dames

MADAME E. L. ETHIER, propriétaire de
L'Académie de coupe de robes
82 rue St Denis, Montreal

annonce qu'elle ouvrira une succursale dans notre ville. Elle est à faire les préparatifs et son école sera ouverte pour le 10 septembre prochain. Elle prie celles qui desirent apprendre la coupe, de ne pas s'engager aux personnes qui ont des prétendus systèmes français.

Nous sommes en position de donner toutes les garanties voulues. Fondé depuis 1891, nous avons plusieurs milliers d'élèves qui sont prêts à certifier que notre mode de coupe est le meilleur. De plus, notre nouveau **CORSAGE SANS COUTURES** est une merveille du XIXe siècle. Le Professeur J. B. PYRRE, qui est l'inventeur, est à l'Académie de Madame Ethier depuis deux mois et doit retourner à Paris dans une quinzaine. Il a travaillé plus de 15 ans à perfectionner ce système, et aujourd'hui il a droit d'être fier, car son travail a été couronné d'un succès sans précédent.

Bien respectueusement,
DAME E. L. ETHIER.

ON DEMANDE DES AGENTS.
Les personnes qui ont des magasins ou un local convenable pour l'installation d'une école, nous obligeront en nous donnant la description et le loyer.

Dame L. E. ETHIER.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.

QUEBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

Oct. T. Poitras

Successeur de Drolet & Poitras
ETABLI EN 1855

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros. Farines Forte à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités. Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écalés, Son, Gru. Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc
Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

LANGLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS
QUEBEC

Eaux de-Vie. Vins et Liqueurs des premières maisons européennes.

Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS, EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.

Echantillons sur demande.

Prix défiant toute compétition.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

F. GOURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains.

Exportateurs de cuirs domestiques.

Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.

302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Québec
J. B. Blouin, tanneur, décédé.
M. Kennedy, embouteilleur, décédé.
J. A. Bernier & Cie., épiciers, incendie, partielle.
David Morgan, tailleur, décédé.

Chicoutimi
G. O. Tousignant, mag. gen. décédé.

Caticooko
De Lest Printing Co., imprimeurs, dissolution.
W. H. Sutton, dentiste, décédé.

Iberville
D. Gervais, épicier, vendu.

Magog
N. Normandin & Co., mag. gen. nouvelle société.

Marieville
Alph. Doutais, mag. gen. vendu à E. Gélinas.

Montréal
G. Dujardin & Co., photographe, nouvel associé.
H. Freedman & Co., marchands, vendu.
F. Gendron & Cie., restaurant, vendu.
Goyette & Ricard, entrepreneurs, dissolution.
E. Prevost & Cie., commerçants, vendu.
Brosseau Frères & Cie., portes et fenêtres, H. H. Brosseau, seul propriétaire.
Cloutier & Cie., chaussures, nouvelle société.
Dame L. H. Compain, restaurant, stock vendu.
Dame M. Foley, légèrement endommagé par le feu.
A. Fortin & Cie., épiciers, nouvelle société.
A. Fred & Bros, chapeliers, nouvelle succursale à Sherbrooke.
Geo. S. James, boucher, annoncé en vente par huissier.
Malso, Gagnier & DeVardalie, chaussures, A. J. Gagnier, décédé.
M. Marchand & Cie., lithos. nouvelle société.
W. Martin, rest. offre les affaires en vente.
Pierre Pepin, quincaillier, l'assemblée des créanciers a été tenu.
E. Ray, plombier, stock vendu.
Canadian Roofing & Painting Co., A. M. St-Arnaud seul propriétaire.
F. Cartwright & Co., & Montreal Sample Store, nouv. Dame J. T. Linder abandonne les affaires et Dame T. Cartwright est enregistrée comme seule propriétaire.
Despins, Dussault & Cie., couvreurs, dissolution.
N. Despins & Cie., couvreurs, D. Despins seul propriétaire.
Isaac Goldberg, mag. de seconde main, annoncé en vente par le shérif.
Goulet & Cie., contracteurs, nouvelle société.
Moïse Lalleur, cordonnier, stock vendu.
E. Mendel & Cie., chapeliers, F. L. Faure abandonne sous cette raison sociale.
Prismatic Glass Co., agents généraux, James Bourne seul propriétaire.

St-Henri
Bergeron & Cie., cordonniers, etc., nouvelle société.

St Jérôme

B. Gougeon & Cie., confection, incendie.
J. Campeau, hôtelier, Berthiaume & Cie., mag. gén. E. Gibault, épicier, tous endommagés par le feu.

Hébertville
J. Simard, mag. gén. vente par le shérif le 2 nov.

Station Bélœil
P. A. Loiseau, hôtelier, dommage par le feu.

ONTARIO

Collingwood
John Cook, hôtelier, incendie, perte \$3.000., partie assurée.
Wilson Bros., pléneur, incendie, perte \$600 pas d'assurance.

Kemptville
J. R. Curry, mag. gen. entrée dans les affaires.

Listowel
Dame Marie Gibson, dommage causé par le feu et l'eau.

Madoc
W. S. Nolme, épicier; A. Milne, mag. gen.; Connor & Richardson, quincaillier; J. C. Dole & Co., banquiers; C. S. Wilson, pharmacien, dommage causé par le feu et l'eau.

Omemeo
W. I. Wilson, hôtelier, annonce ses affaires en vente.

Orrono
L. A. Gamsby & Cie., pharmacien, vendu.

Toronto
Haworth Belting Co., amalgamé avec Robin & Sadler, maintenant sous le nom de Robin Sadler & Haworth.

Toronto & Montréal
Robin & Sadler, amalgamé avec Haworth Belting Co., courroie, maintenant sous le nom de Robin Sadler & Haworth.

Aylmer
J. Benson, boucher, vendu.

Belleville
A. E. Fish & Co., confections pour hommes, légèrement endommagé par le feu et l'eau.
A. McGie, tailleur, légèrement endommagé par le feu et l'eau.

Coe Hill
R. S. Tivey, mag. gén. abandon des affaires.

Coldwater
J. H. Ryan, hôtelier, vendu à Dame L. Colley.

L'Amable
R. Walker, hôtelier, vendu à J. Green.

Madoc
R. Robinson, restaurant, abandon des affaires.

Milverton
J. L. Rac, mag. gén. maintenant Rac & Grosch.

Napanee
Downey & Vanluven, provision, etc., dissolution.

Ottawa
Jas. Little, épicier, stock annoncé en vente.

Wm. Stanfold, nouv. stock à être vendu.
Ottawa Saw Works Co., entrée dans les affaires.
Walton Bros., entrée dans les affaires.

Sudbury
Kirkwood, Lennon & Co., maintenant Kirkwood & McKinnon, provision.

Tilsonburg
H. C. Buchner, confiseur, etc., admettant J. McFarlane comme associé et tenant épicerie.
E. Wood, confiseur, etc., succédé par J. Roedding.

Toronto
T. R. Earl, entrepreneur, cession à T. W. Howard.
Dominion Gold Dredging & Placer Mining Co., limitée, demande d'incorporation.
W. E. Allan, hôtelier, succédé par John Elliott.
Geo. Buckley, serrurier, incendié.
J. Ogden, pharmacien, stock vendu à 60 cts dans la piastre.

Wingham
R. Hill, épicier, succédé par W. Johns.
Delle E. Rusch, confiseur, vendu à W. B. Purdy.

Berlin
Dame C. Rhode, articles de fantaisies, en possession de l'huissier.

Colombus
J. F. Plowright, moulin à mouture, affaires annoncées en vente.

Essex
James Hopgood, boucher, vendu.

Lindsay
E. W. McGaffey, mag. gen. nouvelle succursale à Woodville.

London
W. J. Fowler, salles de rafraichissement, décédé.
J. T. Gleason, cigars.

Palmerston
Zilliax Fredk., hôtelier, vendu à Dame Adam Hess.

Renfrew
Stewart Bros., mag. gen. incendie, perte \$2500.

Ruscam Station
Frank Gerox, hôtelier, vendu.

Sarnia
Edwin Foster, épicier, vendu à Mills Bros.

Stratford
Wm. Bryant, annoncé en vente.

Wheatley
John Ashton, voituriers, vendu.
Dunbar Wellington, mag. gen. déménagé à Leamington.

Warton
R. Abrahams, barbier, annonce ses affaires en vente.

Woodslee S
Peter Cotter, hôtelier, vendu

MANITOBA

Moosomin
W. L. Clarey, pharmacien, en rée dans les affaires.

Nee pawa
W. R. Keyes, éditeur, entrée dans les affaires.

NOUVELLE ÉCOSSE

Windsor
Slack Bros., harnais, dissolution, D. N. Slack continue les affaires sous la même raison sociale.

COLOMBIE ANGLAISE

Victoria
Geo. Richardson, Windsor Hotel, licence et pénalité annoncé en vente par soumission.

J. H. Warner & Co., plombiers, etc., entré dans le commerce.

Rocky Mountain Portrait Co., succédée par la Berlin Portrait Co.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Georges Paquin & Frère," pharmaciens—Samuel Georges Paquin, de Portneuf, et Charles Rosaire Paquin, de Québec, tous deux médecins, faisant affaires à Portneuf, sous la raison sociale ci-dessus.

"A. Gagné & Cie," charretiers—Antoine Gagné, charretiers, et Démerise Côté, épouse séparée de corps et de biens de William Roberge, aussi de Québec, associés.

"E. R. Turcotte & Cie," ferblantiers.—Edouard Robert Turcotte et Guillaume Blouin, tous deux de Québec, associés.

"Teasdale, Dupont & Cie."—Ephrem Teasdale, de Trois-Rivières, Olivier Dupont, du Lac au Sable, comté de Portneuf, et Joseph Sévère Teasdale, de Montréal, associés.

— x ÷ x —

VENTES PAR LE SHÉRIF

BEAUCÉ.

Narcisse Drouin contre Jean Rodrigue. Une terre à St-Côme de Kennebec, partie des Nos 15 et 16, 7e rang du canton de Jersey, 75 acres, avec bâtisses; une terre au même lieu, moitié du No 24, même rang, 50 acres. Vente à St-Côme le 27 nov. Bref rapportable le 4 déc.

CHICOUTIMI

Michel Dufour contre Joseph Pruneau. Une terre, 2 arpents, partie du lot 19, rang lettre A, canton de Métabetchouan, paroisse de St-Jérôme, Lac St-Jean, avec bâtisses. Vente à St-Jérôme le 21 déc. Bref rapp. le 31 déc.

QUÉBEC

William Patterson et William Ferrier Patterson contre David Falardeau. Le lot No 8, cadastre de St-Colomb de Sillery, situé côte à Gignac, avec bâtisses; le lot No 92, même cadastre, situé côte de l'église de Sillery. Vente à St-Colomb de Sillery le 10 nov. Bref rapp. le 30 nov.

La Cité de Québec contre Pierre Berthiaume. Le lot No 195, cadastre de St-Roch, situé rue des Commissaires. Vente à Québec le 21 déc. Bref rapp. le 31 déc.

Jacques Malouin contre Thomas Paradis, Charlesbourg. La moitié sud du lot No. 413, cadastre de Charlesbourg, 1 arpent sur 20, avec bâtisses et droit de passage sur la terre de Victor Paradis; la moitié du lot 103, fief d'Orsainville, 6e concession, 1 arpent sur 21, et 1/4 d'arpent sur 19, avec part de la grange de Victor Paradis. Vente à Charlesbourg le 29 oct. Bref rapportable le 2 novembre.

NOUS AVONS REÇU

12 CAISSES D'ARTICLES DE FANTAISIE

Consistant en POUPÉES, JOUETS de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

—000—

BOISSEAU & BELAND

Chs Beaudot contre Antoine Mailhot. Le No 163, cadastre de St-Jean-Deschaillons, situé sur le chemin royal. Vente à St-Jean-Deschaillons le 23 novembre. Bref rapportable le 1er déc.

RIMOUSKI

Isaïe Filion contre Charles Paquet. Une terre, 89 acres, 1er rang du canton Macpès, paroisse de Ste-Blandine, avec bâtisses. Vente à Ste-Blandine le 26 octobre. Bref rapportable 31 octobre.

TROIS-RIVIÈRES

Dame Odélie Thibault contre Charles Dubois. Deux terres à Ste-Gertrude, rang Petit St-Louis, Nos 455 et 456, avec bâtisses. Ventes à Ste-Gertrude le 24 déc. Bref rapp. le 31 déc.

The Trust and Loan Company of Canada contre James Purtell. Un lot de terre à Ste-Brigitte des Sautes, No 81 du cadastre, 4 arpents sur 30, avec maison, granges, étable, etc. Vente à Ste-Brigitte des Sautes le 22 déc. Bref rapp. le 5 janvier.

Joseph Bourgeois contre Eus. Camirand. Un emplacement à Ste-Monique, Nos. 159 et 269 du cadastre de Nicolet, 4 arpents, avec bâtisses. Vente à Ste-Monique le 29 oct. Bref rapportable le 31 oct.

Ls Phil. Guillet contre Joseph Gaudet. Un lot de terre, paroisse St-Tite, rang St-Pierre, No 593 et partie de 594 du cadastre de Ste-Tite, 4 1/2 arpents sur 20, avec bâtisses. Vente à St-Tite le 20 octobre. Bref rapportable le 31 octobre.

—o:o:—

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

OCTOBRE

Samedi, 27	5.16 p.m.	5 28 a. m.
Dimanche, 28	5.48 "	6 07 "
Lundi, 29	6.27 "	6 36 "
Mardi, 30	7.04 "	7.23 "
Mercredi, 31	7.40 "	7.57 "

NOVEMBRE

Jeu, 1	8.16 "	8.34 "
Vend, 2	8.51 "	9.09 "

Pour savoir l'heure de la marée haute aux endroits suivants, il faut soustraire les heures suivantes des heures correspondantes à Québec.

Ile Madame	1 heure	12 minutes
Piliers	1 "	52 "
Traverse	2 "	22 "
Kamouraska	2 "	52 "
Pot à l'eau-de-vo	...	3 "	52 "
Ile Verte	4 "	07 "
Chicoutimi	5 "	30 "

La marée haute au cap à La Roche, 50 milles plus haut que Québec, se fait 3 heures plus tard.

Nouvelle lune, dimanche, 24 octobre, à 0.57 p. m.

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

517 à 527 rue Tremont BOSTON

E. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest passent à la porte.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à coucher, salles à dîner et de réception. Literie. REPARATIONS de meubles, Matelas refaits, Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUEBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients. Blé, Ireflc, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie et Bell's Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

AUX AMATEURS DE

CIGARES DE BON GOUT

FUMEZ LE

PRINCIPI

Cigare de la Havane fait à la main

LE

"Marché Français"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6, place du Louvre, Paris

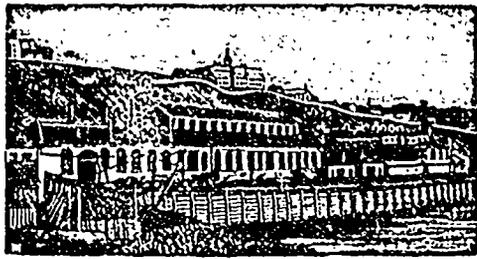
Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

BEURRERIES ET FROMAGERIES

0000



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulbair, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui génait la "draft" ou le

tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier élampé Dalzell et contient 23 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est toute partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3¼ pds x 21—4 0" x 24—3¼ pds x 26—4 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15½ pouces de largeur sur les couronnets; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant; la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrique.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrierie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-ville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

ET LA

SEULE VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIE,

ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes, l'hôtel de l'île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la omamèche, est une succursale de l'hôtel.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.



J. - B. RENAUD & CIE

EN RÉCEPTION

200 qts HARENG No 1.
100 qts MORUE SALÉE.

Aussi—MELASSE DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Axlona, Wannon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en fûts et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Hecker. Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman. Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUEBEC

" L'ELECTEUR "

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—O X X O—

TIRAGE CERTIFIÉ :

11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, nous assurent mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

—O : O—

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

- LIVRES.
- FACTUMS.
- COMPTABILITÉ.
- FORMULES EN TOUS GENRES
- CIRCULAIRES DE COMMERCE.
- PLACARDS
- PROGRAMMES DE THEATRE.
- CARTES DE VISITE.
- ETC., ETC., ETC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'abaissement de "L'ELECTEUR", déclare: Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies 11 3/4. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Déclaré devant moi à Québec
le 17 juillet 1891

E. G. MÉRÉDITH, N.P.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 25 OCTOBRE 1894.

Chausures	Prix en gros			
	Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70	
Colbours.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00	
Veau.....	1 05 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00	
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00	
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00	
Split boots.....	1 00 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00	
Kip.....	1 50 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50	
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00	
Bottes en feutre. Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00	
Wigwams.....	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	

A CHEVILLE	Prix en gros			
	Femmes	Filles	Enfants.	
plit Batts.....	\$0 60 à 0 70	\$0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50	
Split Balmorals.....	0 80 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60	
Kip.....	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70	
Buff.....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70	
Pebble.....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60	
Buff Bals, clous en cuir.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 60 0 65	

A COUTURE	Prix en gros			
	Femmes	Filles	Enfants.	
Pebbles Boutonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80	
Buff lustré.....	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80	
Pebble.....	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80	
Lustré.....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85	
Chèvre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15	
Veau poli.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00	
Chevreau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70	
Chevreau canadien.....	1 40 1 75	1 20		

Articles d'assortiment general		Prix en gros	
Allumettes			
" Steamship" \$2 00	0 00		
" Railroad" 2 00	0 00		
" Dom'n case" 2 00	0 00		
Anis.....	0 08 0 10		
Barley Pot, qt.....	8 90 4 50		
" Pearl, qt.....	0 00 0 50		
Blanc Céruse, 100 lbs.....	0 50 0 55		
Briques à couteaux, doz.....	0 35 0 40		
Brul. de lampes No 1.....	0 90 1 00		
" No 2.....	0 80 0 80		
" No 3.....	0 70 0 80		
Bouchons comm., gros.....	0 20 0 25		
" le qt, 8 et 9.....	0 35 0 45		
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40.....	0 00 0 00		
Bleu-Parisien.....	0 11 0 13		
Cable coton ¼ pce., lb.....	0 18 0 20		
Cable Sisal.....	0 08 0 11		
Cable Jute.....	0 08 0 09		
Confitures			
" Crosse & Co.....	2 40 2 50		
" Camomille lb.....	0 30 0 35		
" Clous ronds.....	0 10 0 12		
" Canelle lb.....	0 12 0 14		
" Empoits Wte Laundry lb.....	0 00 0 04 ½		
" Lilly white Gloss.....	0 07 0 00		
" Canada Corn Starch.....	0 00 0 00 ½		
" Benson.....	0 07 ½ 0 00		
" Epoussettes, doz.....	0 60 2 25		
" Épingles bois, par 5 grs.....	0 60 0 65		
" Essences 55, 1.00, 1.50, doz.....	0 00 1 75		
" Essence café, \$2, 3.50 doz.....	0 00 6 75		
" Ext bois Campêche ¼ lb.....	0 14 0 15		
" " lb.....	0 13 0 14		
" Ext bois Campêche asst.....	0 13 0 13		
" Fielles 3 fils, 50 pds.....	0 45 0 00		
" " 40.....	0 60 0 00		
" " 48.....	0 70 0 00		
" " 60.....	0 85 0 00		
" " 72.....	1 00 0 00		
" " 100.....	1 40 0 00		
" " 0 fils 40 pds.....	1 00 0 00		
" " 48.....	1 20 0 00		
" " 60.....	1 40 0 00		
" " 72.....	1 60 0 00		
" " 100.....	2 10 0 00		
" Gomme arabique..... lb.....	0 20 0 70		
" Gingembre.....	0 18 0 23		
" Graisse tins..... 3 lbs.....	0 00 0 08 ½		
" " 5 lbs.....	0 00 0 08 ½		
" " 10 lbs.....	0 00 0 08		
" " à roues imp 3 doz.....	0 00 1 00		
" " Diamond..... doz.....	0 00 0 75		
" " Fraser..... doz.....	0 00 1 00		
" Graine de lin..... lb.....	0 04 0 05		
" " moulu..... lb.....	0 04 0 05		
" " canari..... lb.....	0 40 0 05		
" " chanvre..... lb.....	0 40 0 05		
" " Kapé..... lb.....	0 06 0 07		
" " canari paq..... lb.....	0 60 0 08 ½		
" Huile castor en boites lb.....	0 07 ½ 0 09		
" " 1 oz.....	0 00 0 35		
" " 2 oz.....	0 00 0 45		
" " 4 oz.....	0 00 0 65		
" " ½ pts.....	0 00 1 00		
" " pts.....	0 00 1 75		
" " qts.....	0 00 3 00		
" Houblon assorti.....	16 0 18		

Articles d'assortiment general		Prix en gros	
Huile olive Bartn & G qts.....	0 06 7 50		
" " phnta.....	0 00 8 50		
" " Possel.....	0 00 2 75		
" " pint.....	0 00 3 50		
Huile d'olive A. Bosc & Co.....			
" " 24.....	9 00		
" " 48.....	10 00		
Unif Cton salad oil, gall.....	0 75 0 85		
Indigo Madras.....	0 65 0 70		
Lessive commune..... doz.....	0 35 0 37		
Laveuses.....	1 20 2 25		
Mine Royal Dome..... gros.....	1 00 1 05		
Poll Rising Sun grde. doz.....	0 00 0 70		
" " petite..... doz.....	0 00 0 40		
" " ptt Royal Paste gr.....	4 80 0 00		
" " grand.....	8 00 0 00		
" Marinades Morton..... doz.....	0 00 2 40		
" " Cross & Blackw..... doz.....	0 00 3 25		
" Moutarde Kena et Co..... lb.....	0 42 0 43		
" " lb.....	0 37 0 38		
" " lb.....	0 38 0 38		
" " tins..... 4 lbs.....	0 75 0 80		
" Morue désossée..... lb.....	0 06 0 06 ½		
" Méchs à Impc No 1, 2, 3, qt.....	15 20 ½		
" Muscades blanches..... lb.....	0 65 0 70		
" " non blanches..... lb.....	0 00 0 90		
" Noix, pistaches rôties..... lb.....	0 08 0 09		
" " pecans..... lb.....	0 08 0 10		
" " chatnignes..... lb.....	0 09 0 10		
" Noix, Brésil..... lb.....	0 00 0 10		
" " ½ molles..... lb.....	0 11 0 12		
" " molles..... lb.....	0 12 0 13		
" Noix, Grenobles..... lb.....	0 11 0 12 ½		
" Pruneaux..... lb.....	0 00 0 07		
" Chandelle Parafine..... lb.....	0 12 0 13		
" Pipes..... en boites.....	0 60 0 90		
" Pois fends, qrt. de 196 lbs.....	3 75 0 00		
" " tins petits imprtés.....	0 10 0 15		
" " tins fins.....	0 15 0 17		
" " tins extra fins.....	0 17 0 19		
" " Canada, doz.....	0 90 1 10		
" Résine G..... par 100 lb.....	0 01 0 00		
" Riz J.....	0 00 3 35		
" Riz B..... sacs 250 lbs.....	0 00 3 60		
" Riz B..... pr 5 sacs.....	0 00 3 55		
" " English style.....	0 00 3 40		
" " Pearl" Sagou.....	0 04 ½ 0 05		
" Riz Patna..... lb.....	0 04 0 05		
" Saranes ¼ canad. boite.....	0 00 0 05		
" " ¼ frs..... boite.....	0 07 ½ 1 2 ½		
" " ½ frs..... boite.....	0 12 ½ 0 15		
" " sniclets, tins.....	0 04 0 04 ½		
" Sagou..... lb.....	0 05 0 06		
" Saux 2 cercles..... doz.....	1 60 1 00		
" " 2.....	1 80 1 90		
" Sel fin, quart..... 3 lbs.....	2 90 3 00		
" " 5 lbs.....	2 75 2 80		
" " 7 lbs.....	2 40 2 60		
" Sel gros livré..... sac.....	0 00 0 55		
" Svns bite 1.20 à 1.70 2.20.....	0 00 3 50		
" Svs de Marselle..... lb.....	0 08 0 10		
" Soda à laver..... par 100 lbs.....	0 90 1 00		
" " à pâte..... par 112 lb.....	2 40 2 50		
" Souffre poudre..... lb.....	0 03 0 04		
" " bâtons..... lb.....	0 08 0 04		
" Tapioca perlé..... lb.....	0 06 0 00		
" Tapioca Flako..... lb.....	0 06 0 00		
" Tabac rose..... lb.....	0 52 0 54		

Vinaigres cruches, fran-		Prix en gros	
" " Canada.....	2 20 0 00		
" " Bordeaux.....	gal. 0 65 0 70		
" " Malt.....	gal. 0 50 0 55		
" Vernis à barnais.....	gal. 0 00 1 80		
" " ar doz.....	10 1 20		
" " à tuyaux.....	gal. 0 00 0 90		
" " par doz.....	0 80 0 90		
Eaux de Javelle " Cor.....			
" mond" grosse.....	7 50		
" " doz.....	0 70		
Bains Bégin			
" Par doz.....			
" Balais No 1-4 eds mane verni.....	\$3 70		
" " 2-4.....	3 35		
" " 3-4.....	3 15		
" " 4-4.....	2 95		
" " 5-4.....	2 50		
" " 7-8.....	2 30		
" " 8-8.....	1 90		
" " 9-8.....	1 70		
" " 10-2.....	1 50		
" " 11-2.....	blanc 1 40		
" " 12-1.....	1 25		
" " 2-1.....	peint. 1 25		
" " 2-1.....	1 10		

Conserves		Prix en gros	
Homards.....	par doz.....	1 75 1 90	
Maquereau.....	doz.....	1 00 1 00	
Eperlan.....	par doz.....	0 00 0 55	
Saumon.....	par doz.....	1 25 1 75	
Clams, 1-lb tins par doz.....	1 40 1 50		
Huitres.....	doz.....	1 35 1 50	
" do 2.....	2 60 0 00		
" Tomates.....	0 95 1 00		
" Pêches, 3 lbs.....	2 00 2 40		
" " 3.....	2 80 3 25		
" Poires, 2 lbs tins, doz.....	1 75 1 90		
" " 3.....	2 50 2 80		
" Fraises.....	1 75 2 00		
" Pommes, tins gal.....	2 50 0 00		
" " 3 lbs.....	0 00 1 00		
" " Blé d'Inde, 2 lbs.....	0 95 1 15		
" " Ananas.....	2 25 3 00		
" " Blueets, 2 lb.....	0 70 0 80		
" " Blueets 3 lb.....	0 85 0 90		
" " Pois canad., 2 lb tins.....	0 95 1 25		
" " Bœuf, 1 lb.....	1 45 0 00		
" " 2 lbs.....	2 50 0 00		
" " 14 lbs.....	17 50 0 00		
" Langues de bœuf lb doz.....	4 00 0 00		
" " 2 lbs.....	7 25 0 00		
" Bœuf salé, 1 lb.....	1 50 1 55		
" " 2 lb.....	2 55 2 05		
" " 4 lb.....	5 25 5 35		
" " 6 lb.....	8 50 9 00		
" " 14 lb.....	18 00 0 00		
" Pêches en saux.....	0 75 0 90		

Couleurs		Prix en gros	
Blanc de plb p. keg.....	25 lbs 1 15	1 30	
" " No 1 100.....	4 50 5 75		
" " No 2.....	4 25 4 50		
" " sec p. 100 lbs.....	5 00 5 50		
" Litharge et minium.....	4 00 4 50		
" Rouge de Venise.....	1 50 1 75		
" Ocre jaune.....	1 25 2 00		
" Blanc Céruse.....	0 40 0 50		
" Terre de pipe.....	0 00 0 00		
" Mastic.....	2 00 2 50		
" Vert de Paris.....	0 13 0 14</		

Cafés verts: Mocha-Ajoutez 6c pour rôlage et mouture. Java. Maracabo. Jamaïque. Rio. Plantation Ceylan. Chlorée. Cassi en nattes. Macis arom. Clou Gilrofle. Gingembre Jamaïq. Cannelle.

Sucres: Jaunes raffinés. Boucauts et quarts. Extra moulu. Cut loaf. En poudre. Boîtes 50 lbs. Extra granulé.

Strops: Sdrop Redpath tin 2 lbs. Sdrop " " 3 lbs. Sdrop " " quart.

Mélanges: Barbade tonne nouv. tierce. quart.

Fruits: Oranges Bermudes. Florida, boîte. Citrons, Messine. Noix de Coco, le 100. Fignes, layers. Raisin Malaga, quart. Dattes nouv. Pommes sèches, évaporées. Atocas, brl. Bananes régime. Ananas. Topinambours. Oignons brl. Prunes blues, panier. Raisin muscat, etc. Pruneaux Cal. Pêches can., panier. Raisin Tokai, etc. Concord, etc. Rogers. Delaware, E.U. Raisin Imp. layers. Ext loose Mucal. Imp. Lion Layer. Imperial cabinet. Cluster. Fine Dehesa. Valence. Corinth. Sultana. Pommes d'hiver. d'automne. communes. Prunes sèches.

Fourrages: Les prix ci-dessous sont pour les peaux, 1ère qualité. Castor du printemps, per lb. Castor autom et hiver. Ours noirs grds p. petites. Pécan. Renard argté. Renard erolsé. Renard roux. Loup Cervier. Marie claire. Vison Fonce. clair. Loutre. Rat musqué hiv. Aut. & print. Chat Sauvage. Bât puante noir. varié.

Grains et Fa Ines: Avoine nouv 34 lbs. vieille. Orge ord. par 48 lbs. Orge à Drèche. Blé d'Inde. Sarrazin.

Farines: Patente d'hivior. Patente Man. Slight Roller. Extra. Superfine. Far. de boulgersp. Finc. Patent Hung. Far. fortes à levains. Patent d'Ontario. Straight Roller. Extra. Superfinc. Finc. Son, par 100 lbs. Gru blanc. Moulde d'avoine. Avoine roulée. Barley. Farine de blé d'Inde.

Huile: Huile de morue. loup-marin raffiné. blanche ord. Huile de lard extra. de lard No 1. olive pr machine. à lumière. de palme. de lin crue. de lin bouillie. de baleine. de pétrole. p. brl. 5 brl. 1 brl. Huiles américains. Térébentine brl.

Laine: Tolsou du Canada. Arrachée non asrtlep. A extra supère. Br supérieure. Notre. Cap de B E grasse. Australie peignée.

Bois marchand: Acajou 1 à 3 p. le pds. Cerisier 1 à 4 pes. le pd. Merisier 1 à 4 pes. le ml. Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8. Erable 1 à 2 pes. Noyer Indre 1 à 2 p. Cotoulier 1 à 4 pes. Bois blanc 1 à 4 pes. Chêne 1 à 2 p. rous. blanc. Pruche, 1 à 3 p. c. Chêne rouge.

Matériaux de construction: Bois: Frêne 1 à 4 pc. p. m. Bois carré p. pd. blanc. 1 pc. Noyer Noir, culls. 2 qual. 1 qual. Cèdre rond. plat. carré. Orm tendr, 1 qual. pm. Orme dur, 1 qual. Shipping c. Epinette. culls. Charpente, Pin. Pruche. Epinette. Lattes. Bardeaux Pin No 1. No 2. Cèdre No 1. Brdaux Cèdre No 3 pm. No 3 pm.

Pin: inc strips shipping culls, 6 à 16 p.m. 1 1/2, 1 1/2 et 2 p. p. mil cil. strp. 1 1/2, 1 1/2 et 2 p. p. mil cil. sid'g. 1 1/2, 1 1/2 et 2 p. pes. (R. cull). 3" c. clair 1 q.

Tuyaux en grès: poucs, pr long. de 3 p. 13 " 15 " 18 "

Coudes ronds: 4pouces chacun. 6 " 9 " 13 "

Tuyaux réduction: 6 x poucs chacun. 9 x 6 " 13 x 0 "

Connecton simple, carrée ou fausse équerre: 4 x 4 pouces chacun. 6 x 4 " 6 x 6 " 9 x 0 " 9 x 9 " 13 x 0 " 13 x 12 "

Connecton double, carrée ou fausse équerre: 4 x 4 pouces chacun. 6 x 4 " 6 x 6 " 9 x 0 " 9 x 9 " 13 x 0 " 13 x 12 "

Syphon: almp. doub. 4 pouces. 6 " 9 " 13 "

Tuyaux d'cheminée: 9 pouces, par pied. 12 " 13 " Briques, 1re qual. p. mill. 2me. Chaux, maç. p. 100 lb. Clément, Portland, p. brl. Briques à feu par mill.

Métaux: Cuivre, Lingot. en feuille. Etain, lingots. barres.

Plomb: Saumons. Tuyaux. Feuilles. De chasso.

Zinc: Lingots "Spelter". Feuilles, No 8.

Acier: Aressort. A lisse. A bandage. A pince. Fondus. Foule, ordin. De mécanicn.

Fer en gueuse: En magasin, Siemens. Coltness. Calder. Langloan. Summerlee. Gartsherrie. Cambree. Eglington.

Fer en barres: Ordinaire. Affiné. De Suède. De Norvège. Lowmoor.

Tôle: Noir, Nos 10 à 16 lb. Nos 17 à 20. Nos 20 à 28. No 23. Galvanisée, No 24. No 20. No 28.

Etamé, No 24, 73 x 30. No 20, 73 x 30. No 24, 84 x 30. No 21, 84 x 30. De Russie, Nos 6, 9 et 10. Du Canada.

Ferblanc: Coke I.C. Chrbn de bois IC bofte. Four chaque X-additionnel, ext.

Feuillard: A cerclor. Double.

Quincaillerie: Fers de cheval: Ordinaires. Fers de Repasser: Par 100 lbs.

Fiches: Coupées, toutes dimen. stons. Pressées, de 1/2. 5-10. 3/8. 7-18. 1/2.

Escompto, 15 p. c. Galvanisées, extra par 100 lbs. net \$2.50.

Fil de fer: Poli, de No 1 à No 8, par 100 lbs.

No 9. No 10. No 12. l'assau feu, de No 1 à No 8, par 100 lbs. No 9. No 10. No 11. No 12. No 13. No 14. Galvanisé, de No 6 à No 7, par 100 lbs. No 9. No 10. Escompto 10 oyo 10 oyo et 5 oyo. A tuyau de poêle, No 18, par 100 lbs. A lature, harblé, p. lb.

Fil de Laiton: A collets. Fontes Malltables: Par lb. Enclumes.

Charnières: T et "Strap". "Strap" et Gond filetés, p. lb. Clous coupés à chaud: De 3 à 6 poucs, p. 100 lbs. De 5 à " " " " " " De 4 1/2 à " " " " " " De 3 1/2 à 4 " " " " " " De 3 poucs, " " " " " " De 2 1/2 à 3 1/2 " " " " " " De 2 à 2 1/2 " " " " " " De 1 1/2 à 1 1/2 " " " " " " De 1 1/4 à " " " " " "

Clous coupés à froid: De 1 1/2 à 1 1/2 pes. p. 100 lbs. De 1 1/2 pouce, " " " " " " Clous en acier, 10 cts en plus, pour clous jusqu'à 1 1/2 pouce et 20 cts plus de 1 1/2 pouce à 1 1/2 pouce. Clou à finir par 100 lbs: pouce. 1 1/2 " 1 3/4 " 1 1/2 " et plus. 2 1/2 et 2 3/4. 3 pouces.

Clous de quarts par 100 lbs: 1/2 pouce. 3/4 pouce. 1 pouce. 1 1/4 pouce. 1 1/2 pouce. 2 1/4 pouce. 3 pouces et plus.

Clous à river, p. 100 lbs: 1 pouce. 1 1/2 pouce. 1 3/4 pouce. 2 1/4 pouce. 3 pouces et plus.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 25 OCTOBRE 1894.

Prix en gros

Pas d'escompte

Clous à calisso à tabac :

1 1/4 pouce, par 100 lbs.	3 40	0 00
1 1/2 " "	3 00	0 00
1 3/4 " "	3 00	0 00
2 " "	2 80	0 00
2 1/4 " "	2 80	0 00
2 1/2 " "	2 05	0 00
2 3/4 " "	2 05	0 00
3 " "	2 50	0 00
3 1/4 à 4 1/4 " "	3 40	0 00

Clous à cheval pointés et finis

Escompte 55 et 10.

5 lbs.	liste.	0 30	0 00
6 lbs.	liste.	0 27	0 00
lbs.	liste.	0 34	0 00
lbs.	liste.	0 23	0 00
et 10 lbs.	liste.	0 23	0 00

Clous à breguettes à soulers, p. cent.

Escompte..... 0 30 0 00

Broquettes, pointés, etc.

En paquets, escompte... 0 00 0 40

A la livre, escompte... 0 00 0 40

Clou de broche :

75 et 10 p. c. Escompte sur la liste.

Boulons :

A voiture.....	escompte.	0 00	0 70
A têtes fraisées.....		0 00	0 60
A charrou.....		0 00	0 45
A poêle.....		0 00	0 47 1/2

Filtres et Coussinets :

Liste..... escompte. 0 20 0 00

Taraxa-mères :

(Tapor Taps)..... escomp. 0 35 0 00

Limes Rapet et Tiers-points :

1ère qualité.....	escompte.	0 60	0 10
2me qualité..	"	0 00	0 15

Mèches de Taridre :

Escompte.....		0 60	0 00
Tarrières.....		0 40	0 45

Vis, à bois :

Escompte.....		0 80	0 00
Cuivre.....		0 00	0 73 1/2

Verres à Vitres

United 00 à 25..	50 pds	1 25	1 30	
"	20 à 40..	50 pds	1 35	1 40
"	41 à 50..	100 pds	2 80	2 90
"	51 à 60..	100 pds	3 15	3 40
United 61 à 70..	100 pds	4 00	0 00	
"	71 à 80..	100 pds	4 50	0 00
"	81 à 95..	100 pds	0 00	4 95
"	86 à 90..	100 pds	0 00	0 00

Peaux et Saif

Priz payés aux bouchers :

Pau v'te No 1 p. 100 lbs.	3 50	4 00
Peaux v'tes No 2	2 50	3 00
Peaux v'tes No 3	1 00	1 50
Bull, 100 lbs.	0 00	4 00
Peaux agneau.....	0 25	0 30
Peaux mont. tond.	0 00	0 00
Peaux veaux.....	0 05	0 06
Hamilton No 1, insp.	3 00	0 00
" No 2, " "	2 00	0 00
Toronto No 1, " "	3 00	0 00
" No 2, " "	2 00	0 00

Ces prix sont ceux de l'ouest.

raff.....	100 lbs.	4 50	5 50
Suif brut.....		2 00	3 00

Provisions

Bœuf salé mess 200 brl.	13 50	14 00	
Lard " Chicago, brl.	0 00	00 00	
Lard cand Short cut brl	0 00	19 50	
Saindoux canadien, lb	0 09 1/2	0 10 1/2	
" mélangé, seau	1 55	1 60	
Jambons " " lb.	0 10 1/2	0 11	
" " " " " " lb.	0 09	0 11	
" Bacon.....	0 13	0 00	
Porc abattu.....	p. 100 lbs.	6 50	7 00
" " " " " " p. char.	0 00	0 00	
ottoleno.....	seau 20 lbs	0 9 1/2	0 00
" " " " " " lin. 10 lbs	0 9 1/2	0 00	
" " " " " " lin. 5 lbs	0 9 1/2	0 00	
" " " " " " lin. 3 lbs	0 9 1/2	0 00	

Prix en gros

Poissons

Harong Labrad. 1 brl.	5 25	5 50
" " " " " " 1/2 br.	0 00	3 00
" " Cap Breton brl.	0 00	5 25
" " " " " " 1/2 qt.	0 00	3 25
Morua sêche.....	cwt. 4 00	4 50
" No 1 vrt au quart	4 25	4 25
" No 2 vrt " "	3 40	3 50
" Draft.....	lbs. 0 00	0 00
Saumon No 1 brl.	13 50	14 00
No 2 " " "	12 00	12 50
No 3 " " "	10 00	11 00
" " " " " " 1/2 brl.	0 00	0 00
Anguille.....	lb. 0 05	0 05 1/2

Produits de la ferme

Beurre :

Crémeries choix.....	lb. 0 20	0 23 1/2
Crémeries vieux.....	lb. 0 18	0 19
De l'ouest.....	lb. 0 14	0 15 1/2
Cantons de l'Est.....	lb. 0 15	0 15
Rouleauk.....	lb. 0 00	0 00
Kamouraska.....	lb. 0 13	0 15

Fromage :

Mellieur. Ontario.....	lb. 0 00	0 10
Mellieur Québec.....	lb. 0 09 1/2	0 10
Œufs chaulés.....	calisc. 0 00	0 00
" frais.....	calisc. 0 15	0 10
Sucre d'érable.....	lb. 0 07	0 08
Sirup.....	cans. 0 00	0 00
Sirup.....	en bis lb. 0 00	0 00
Miel nouv rayons.....	lb. 0 10 1/2	0 00
" coulé.....	0 06	0 07

Pommes de terre :

Par lot de char pr sac.	00 40	00 45
Par jobs " "	00 50	00 55

Fèves :

Blanches triées, pr 60 lbs.	1 50	1 75
Yellow Eye.....	0 00	0 00
Prov. de Québec.....	1 20	1 40

Fourrages :

Foin pras nov No 1 ton.	7 50	0 00
" No 2 " "	6 50	0 00
Foin au 100 bottes.....	0 00	0 00
Paille pressée.....	tonno.. 0 00	0 00

Vins et Liqueurs

Liqueurs Casenier

Crème de Menthe gla-	cée verte.....	00 00	10 50
Curaçao.....		00 00	10 50
Prunelle.....		00 00	13 00
Kummel.....		10 50	12
Crème Cacao Chouva.		00 00	14 25
Anisette.....		11 00	13 00
Cherry Brandy.....		00 00	11 25
Crèmes de Noyau, Moka.		00 00	10 50
Genjèvre, etc.....		00 00	10 50
Absinthe supérieure.....		00 00	10 50
Vermouth.....		6 25	6 50
Kirsch de commerce.....		00 00	09 50
Kirsch fin.....		00 00	10 50

Sherries :

Divors.....	1 00	6 00
Madères.....	2 50	5 00
Pedro Domecq.....	2 00	6 00

Ports :

Emile Molinière.....	1 30	0 00
Vin de messe Ormosa.	1 40	1 60
" Taragono.	1 15	1 20

Clarets et Sauternes :

Champion's St.Jullen.	4 00	0 00
-----------------------	------	------

Brandies :

Hennessey.....	gl. 0 00	0 00
" " " " " " calisc.	12 50	00 00
" V O.....	16 25	00 00
" Gallon.....	6 75	00 00
Martel.....	p.gal. 6 50	0 00
" " " " " " calisc.	12 25	0 00
Sazerac.....	fut.gal.04	00 04 50
" " " " " " calisc.	09 25	00 00
Bisquit Dubouché p.gl.	3 90	4 25
Quantin et Co.....	p.gl. 3 90	4 10
" " " " " " calisc.	0 00	8 50
E Puot.....	gal. 0 00	03 90
" " " " " " calisc.	0 00	08 75
" " " " " " " "	0 00	15 00
" " " " " " S O	0 00	17 00
" " " " " " V S O P	0 00	19 50
" " " " " " V V O P	0 00	23 00
" " " " " " 1840.	0 00	29 00

Prix en gros

Jockey Club cr. bleue calis 7 50

" " " " " " blanche V O.	8 75
" " " " " " argent V S O.	10 00
" " " " " " or V S O P.	12 00
" " " " " " ext. WVSOP.	17 00
" " " " " " bleue gal	3 50

Cognac Malifaud

Calisso 12 bouteilles **.	7 50	
" " " " " " ***.	8 50	
" " " " " " ****.	10 50	
" " " " " " *****.	12 50	
Calisso 24 flasks ***.	9 50	
" " " " " " ****.	10 50	
Pinot Castillon... fdt gal.	03 90	04 10
" " " " " " calisso.	09 25	13 50

Commandon et Cie

Réserve 1828.....	23 00	0 00
Cogn., P. Richard, V O.	8 50	0 00
" " " " " " V S O.	10 00	0 00
" " " " " " V S O P.	12 00	0 00
Gin de Kuyper calis rge.	11 00	0 00
Gin de Kuyper eria vte.	5 75	0 00
" " " " " " en fut.	2 05	2 75
C.A.A. Nolet Gin, ese rgl	10 00	0 00
" " " " " " ese v'te	5 00	0 00
" " " " " " en fut.	2 05	2 75
Ale Bass.....	2 40	2 45
" " " " " " pts.	1 00	0 00
Porter, Guinness.....	qts. 2 40	2 50
" " " " " " pts.	1 57 1/2	1 65
Rhum Hurard.....	calis. 00 00	10 50

Whiskeys Importés

Claymore Scotch par calis.	8 75	
" " " " " " par gall.	4 25	
Kelly Scotch calisse.	9 75	
Aberdeen.....	10 00	
Hay, Fairman et Co... (Scotch).....	0 00	3 75
Hay, Fairman et Co... calisse.....	6 75	7 00
Shoriffs.....	p. gal. 0 00	4 25
Watson.....	p. gal. 2 70	3 90
" " " " " " calisse.	8 25	9 00
Cockburn.....	calisse.00	11 50
Bushmill.....	calisse. 0 50	00 00

Whiskeys de Dewar

Extra spécial.....	calisse 0 75	0 00
Spécial liqueur.....	12 75	0 00

Cognacs, J. Dupont & Cie

1 Etoile.....	\$8 75
2 " " " " " "	10 00
3 " " " " " "	11 00
V O Spécial.....	12 00
V S O P.....	14 00
V V S O P.....	15 00
Monopole.....	16 00
Fine Champagne, 1860.....	23 00
" " " " " " 1850.....	24 00
" " " " " " 1830.....	25 00

Clarets, Jules Clavie

St Emilion.....	00	
Floirac.....	5 50	
Medoc.....	5 75	
St Julien.....	6 75	
Chateau Palomcy.....	7 00	
" Pontet-Canet.....	10 00	
" Haut Brion.....	11 50	
" Leoville.....	12 50	
" Margaux.....	16 00	
" Sauternes.....	6 75	
" " " " " " 1 Etoile.....	5 50	
" " " " " " 2 " " " " "	6 50	
" " " " " " 3 " " " " "	8 00	
Haut " " " " " "	11 50	
Chateau La Tour Blanche.....	14 50	
" Yquem.....	23 00	
Vin de messe.....	gal. 1 15	1 40

Champagne

Duc de Montebello.....	30 00	32 00
Gold Lack Sec.....	30 00	32 00
Louis Ruederer.....	29 00	31 00
Arthur " " " " " "	25 00	27 00
Pommery.....	31 00	33 00
G H Mumm & Co.....	31 00	33 00
" " " " " " Dry Verzenay.....	00 00	00 00
" " " " " " Extra dry, vin 1884.....	31 00	33 00
Morizet Sec.....	25 00	27 00
Perrier, Jouet et Co.....	31 00	33 00
Delbec.....	29 00	33 00
Papir Heidsieck.....	26 00	30 00
Fréminet.....	00 00	26 00

Spiritueux Canadiens, Gal. Imp

Produits de la Distillerie de Hamilton (Hamilton Dist. Co. Ltd)

Alcool, 65 O.P.	3 75	0 00
" " " " " " 50 O.P.	3 45	0 00
" " " " " " 25 U.P.	1 80	0 00
Vieux rye de 4 a 7 ans.	2 00	0 00
Caisse Imperial.....	6 50	0 00
Early O.E.W. 16 flacons	6 50	0 00

Prix en gros

Specialites

Catelli.

Macaroni importé.....	lb. \$0 11
Vermicello.....	lb. 0 11
" " " " " " 5 lbs.	0 27
" " " " " " 10 lbs.	0 55
" " " " " " quarts.	0 04 1/2
Macaroni.....	5 lbs. 0 27 1/2
" " " " " " 10 lbs.	0 55
" " " " " " quarts.	0 05

Spécialités de Brosseau & Cie., (agence à Québec)

Marmelades de fruits, toutes sortes :

Boîtes c. mob., 1 lb. ch. p. lb.	0 13
" " " " " " 2 " " "	0 12 1/2
" " " " " " 5 " " "	0 11
" " " " " " 10 " " "	0 10
Seaux 7 lb. ch. p. lb.	0 11
" " " " " " 14 " " "	0 10 1/2
" " " " " " 30 " " "	0 10
Verres 8 onces par doz.	1 25
" " " " " " 1 lb.	2 25

Gelées fruits toutes sortes :

Boîtes c. mob., p. lb.	0 10
" " " " " " 10 lb. ch.	0 09 1/2
Seaux 7 lbs. par lb.	0 09 1/2
" " " " " " 14 " " "	0 09 1/2
" " " " " " 30 " " "	0 09
Verres 8 onces par doz.	1 25
" " " " " " 1 lb.	2 25
Marinades comm. p. doz.	1 00
" " " " " " Victoria No 2	1 40
" " " " " " No 1	1 70
Oignons.....	1 60
Choux choux.....	1 75

Vinagres :

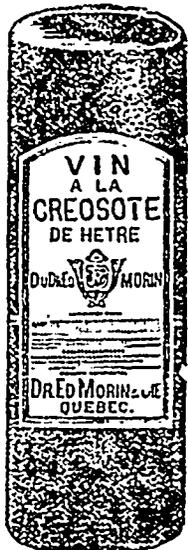
Brosseau Standard, tr. f. p. g.	0 33
Imperial Bordenaux " " "	0 30
Extra cristal.....	0 28
Ordinaire cristal.....	0 23
Vin blanc XXX.....	0 25
" " " " " " XX.....	0 20
" " " " " " X.....	0 17
Cidre clarifié XXX.....	0 27
" " " " " " XX.....	0 20
" " " " " " X.....	0 17
Extra Malt angl. triple forc.	0 45
" " " " " " double " "	0 35
" " " " " " simple " "	0 25
Spécial.....	0 15
Eprouvé (Proof).....	0 35
" " " " " " spécial.....	0 45

Spécialités du Dr Ed. Morin & Cie

Grosse Doz

Anti-Choléra.....	\$21 00	\$2 00
Anti-Coryza.....	16 00	1 50
Borax.....	00 00	0 70
Benzine.....	00 00	0 70
Camomille.....	01 25	0 40
Extraits asst.....	06 00	0 65
Eau pour les yeux.....	00 00	0 75
Glycerine.....	00 00	0 70
Huile à moullins.....	6 00	0 65
" " " " " " à harnais.....	16 00	1 50
" " " " " " de Fole de Morue		
de Norvège, No 1 6 oz	00 00	1 40
" " " " " " No 2 6 oz	00 00	1 20
" " " " " " rreuve, 6 oz.	00 00	1 10
" " " " " " de castor... 1 oz.	03 50	0 35
" " " " " " " " " " " " 2 oz.	04 50	0 45
" " " " " " " " " " " " 4 oz.	06 00	0 65
" " " " " " " " " " " " 6 oz.	09 00	1 00
" " " " " " d'olive.....	07 50	0 70
" " " " " " à cheveux No 1038	03 03	1 00
" " " " " " No 1039	03 03	1 40
" " " " " " No 212	03 03	0 80
" " " " " " No 405	00 00	0 80
" " " " " " No 262	00 00	0 65
Onguent Miraculeux.....	16 00	1 50
Pilules Anti-Bilieuses.....	16 00	1 50
Pilules de Viel.....		

**TOUX VIOLENTES, RHUMES NEGLIGES, BRONCHITES CHRONIQUES,
CRACHEMENTS DE SANG, CATARRHES,
Asthme, Consommation**



Maladies traitées avec succès par le VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

Un AGENT COMMISSIONNAIRE bien connu écrit :

Dr ED. MORIN & CIE,

Messieurs, — Je me fais un devoir de faire connaître au public que votre

VIN A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE

est le meilleur de tous les remèdes que j'ai employés pour me guérir d'une bronchite aiguë. L'action de votre remède a été très prompte, et les résultats obtenus par son usage ont été merveilleux dans mon cas. Je le crois le seul remède certain pour guérir les bronchites.

Votre dévoué,

A. H., Québec.

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

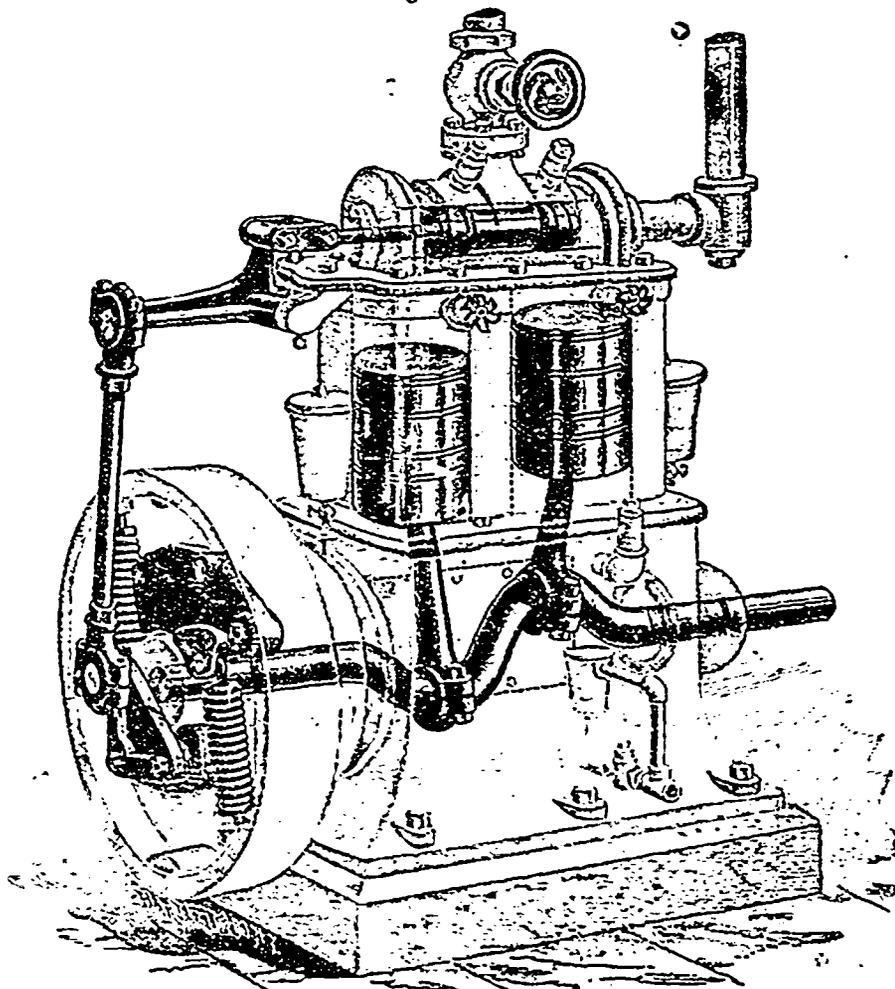
L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier Vessot

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC